N° 224 Juillet/Août 2021 - 150 DA

INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

www.actuel-dz.com

AYMEN BENABDERRAHMANE POUR SAUVER LE BATEAU ALGÉRIE DU NAUFRAGE

L 21224 - 07/08 - A - 150 DA - DZ

Art & Science of Amazing Protection

Édito

Réussir là où d'autres ont échoué

« *Réussir là où d'autres ont échoué* », c'est un principe fondamental qui dicte le choix des membres d'un nouveau gouvernement. Tous les observateurs s'accordent à dire que l'Algérie souffre depuis des années de léthargie, notamment en matière de dynamisme économique mais aussi diplomatique bien avant l'avènement de la crise sanitaire, synonyme d'un coup de massue qui a annihilé toute velléité de mise en œuvre du plan d'action du gouvernement. Cela étant, à la faveur de la 9e législature, un nouveau staff gouvernemental a été installé sous l'autorité du Premier ministre Aymen Benabderrahmane, un ancien énarque et ex-argentier du pays qui occupe d'ailleurs aussi la fonction de ministre des Finances au sein du gouvernement actuel.

Du reste, il a été investi de missions des plus difficiles et non des moindres, à l'image de la maîtrise des dépenses, l'amélioration de la situation du secteur des finances, booster les investissements productifs et, enfin, éviter à l'Algérie de reprendre le chemin de l'endettement extérieur. Dans le volet diplomatique, le président de la République a posé son choix sur l'ancien ministre des Affaires étrangères, en l'occurrence Ramtane Lamamra ; un chevronné de la politique étrangère qui, de l'avis de beaucoup d'analystes, est l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Qui plus est, Lamamra devra exploiter à bon escient son capital expérience pour replacer notre pays sur la scène internationale.

En parallèle, il doit redonner du tonus à la diplomatie économique qui demeure toujours en hibernation, alors que nos partenaires économiques jouissent d'un maximum d'avantages dans les échanges commerciaux. Au demeurant, hormis la Défense nationale, ce sont les deux axes fondamentaux autour desquels comptent graviter tous les autres départements ministériels pour la réalisation de tous les objectifs de la politique du gouvernement en place.

Enfin, quant à la casquette politique des membres du nouvel Exécutif, l'essentiel est de prouver sa compétence dans le travail avant tout■

R. K.

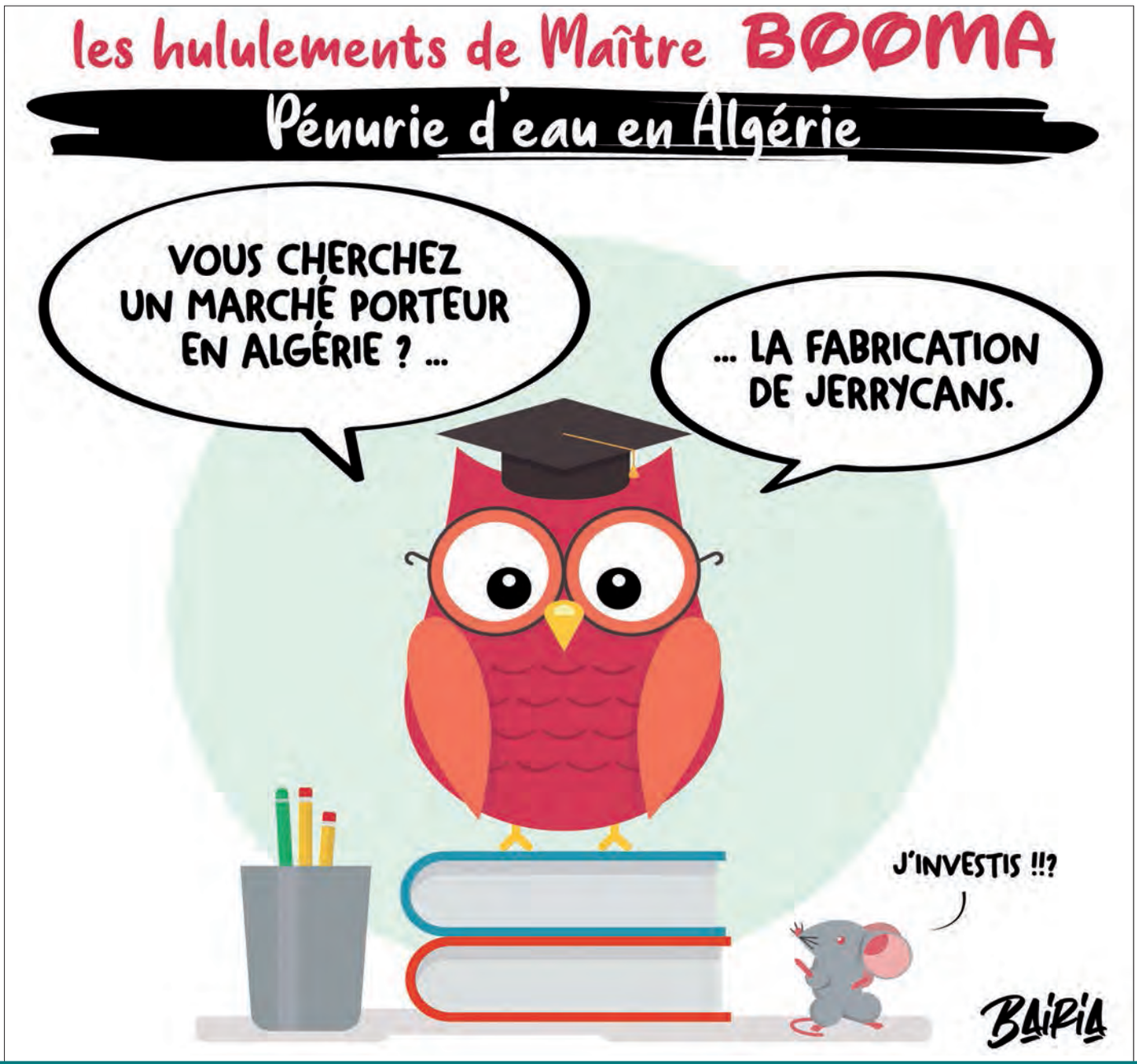

SOMMAIRE n° 224 - Juillet/Août 2021

EDITO

Réussir là où d'autres ont échoué

L'Algérie souffre depuis des années de léthargie, notamment en matière de dynamisme économique mais aussi diplomatique bien avant l'avènement de la crise sanitaire, synonyme d'un coup de massue qui a annihilé toute velléité de mise en œuvre du plan d'action du gouvernement■

8 Crise économique
Le nouveau gouvernement face à une rude épreuve

10 Dette publique
Lourd impact sur la politique budgétaire

12 Transferts sociaux
L'Algérie demeurera un « ***Etat social ad vitam æternam*** »

14 Economie circulaire post-Covid-19
Formidable gisement de croissance

16 Gestion des déchets
On tourne toujours en rond !

18 Les péripéties du blé en Algérie
Entre importation et production nationale

20 Textile
Quels investissements pour la forte demande interne ?

22 Rapport Cnuced 2020
Les IDE... l'autre talon d'Achille de l'Algérie

24 Impact économique de la Covid-19
Le Cread dévoile les résultats de son enquête

26 Dépréciation du dinar
Quelles conséquences économiques ?

28 Conjoncture économique
L'indispensable ouverture des bureaux de change de devises

30 Crédits à la consommation et soutien à l'investissement
La Banque centrale plafonne les taux d'intérêt !

32 Accession de l'Algérie à l'OMC
Que de temps perdu !

34 Commerce électronique
Quelle portée pour le e-commerce en Algérie ?

36 Fidèle à ses valeurs, Mobilis accompagne le succès made in Algeria

38 Défi de l'exportation en Algérie
Entre opportunités et contraintes

40 Bilan des assurances du premier trimestre 2021
Les compagnies d'assurances remettent les pendules à l'heure !

42 Pétrole algérien
Sombres perspectives ?

44 Secteur des hydrocarbures
La pétrochimie dynamise les investissements en Algérie

46 Crise d'eau en Algérie
Qui se justifie, s'accuse !

48 Malgré un potentiel énorme
Comment faire sortir le secteur du tourisme de son coma !

50 Saison estivale 2021
Comment concilier protocole sanitaire et envie de vacances ?

52 Entretien avec Dr Narimane Benabderrahmane, professeur/chercheur au Cread :
« Le secteur du tourisme en Algérie traverse une situation inédite »

54 Saison estivale
Quels choix de vacances et où partir ?

56 Taxation des multinationales
Accord historique pour instaurer un impôt mondial d'au moins 15%

58 Portrait : Samia Khedim
L'envie d'améliorer le quotidien des gens

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.actuel-dz.com
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI

Rédaction :
FAYÇAL ABDELAZIZ
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
ABDELLAH BOURIM
HAMID MERZOUK

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Juillet/Août 2021

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

EN IMAGES

Pérou
La montagne Vinicunca également appelée la montagne Arc-en-ciel

Egypte
Les pyramides

Italie
Les 5 terres

Islands - Ile Faroe
Village de Gjógv

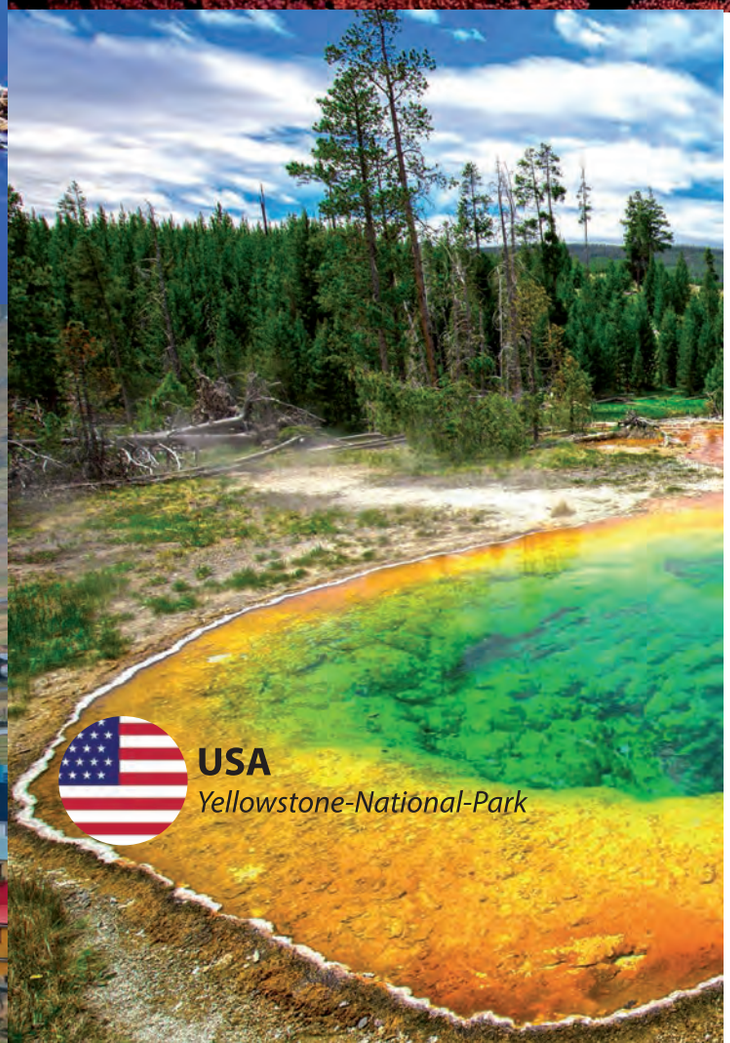

USA
Yellowstone-National-Park

Espagne
Santa Maria de Monsterrat

Algérie
Pont Constantine

Italie
Saturina Toscane

Crise économique

Le nouveau gouvernement face à une rude épreuve

Difficile. Fin connaisseur de la finance, le nouveau Premier ministre est donc appelé à trouver de nouveaux mécanismes et de nouvelles options pour le financement de la relance économique.

Emploi, relancer l'activité économique, rétablir l'équilibre budgétaire, soutenir l'investissement, lutter contre le coronavirus… la liste des défis du nouveau gouvernement sous la conduite du Premier ministre Aymen Benabderrahmane, également ministre des Finances, est longue. Le nouveau staff gouvernemental est confronté à une situation des plus difficiles. Pour la résoudre, il lui faut une *« baguette magique »*.

Le premier défi auquel seront confrontés le Premier ministre et son staff est celui de l'absence de ressources financières nécessaires pour sauver le bateau Algérie du naufrage. Dans ce contexte marqué par l'inflation, l'érosion des réserves de change, la fragilité du tissu industriel national et la chute des recettes des exportations des hydrocarbures pour se stabiliser à 28 milliards de dollars en 2024, Aymen Benabderrahamane est appelé à mettre en avant ses compétences dans le domaine des finances pour *« contourner »* les effets de la crise sanitaire et financière et participer au financement du programme de la relance économique.

Son prédécesseur à la tête du gouvernement, Abdelaziz Djerad, a déjà exprimé son sentiment d'impuissance et dessine quelques points qui pourront aider le nouveau Premier ministre à sauver le bateau Algérie du naufrage. *« Le poids écrasant du secteur des hydrocarbures a empêché toute diversification de l'économie, favorisé les importations par rapport aux exportations et a fini par limiter le poids du secteur industriel à seulement 7% du PIB »*, avoue l'ex-Premier ministre Abdelaziz Djerad. L'aveu de ce dernier a mis en exergue l'inefficacité de la politique de *« diversification de l'économie nationale »* adoptée par les pouvoirs publics et considérée comme l'un des objectifs majeurs dans le programme du prédisent Abdelmadjid Tebboune.

Cela pour dire que la mission d'Aymen Benabderrahmane et son staff s'annonce très difficile à réaliser dans le contexte actuel du pays. Fin connaisseur de la finance, le nouveau Premier ministre est donc appelé à trouver de nouveaux mécanismes et de nouvelles options pour le financement de la relance économique.

En effet, avant même d'entamer des réflexions pour trouver de nouvelles ressources financières pour la relance, Benabderrahmane est dans l'obligation d'accélérer la cadence des réformes du système bancaire et l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment après l'échec des tentatives de canalisation de l'argent de l'informel et l'éradication de l'économie parallèle qui représente 50% de l'économie nationale.

Accompagnement des investisseurs sérieux

En effet, il est très difficile de parler d'une relance économique sans évoquer au passage le poids de l'importation qui empêche toute initiative visant à encourager la production nationale. Le temps est, donc, venu pour le nouveau gouvernement d'orienter sa politique économique vers l'encouragement de la production nationale et réduire la facture des importations qui *« grignote »* plus de 40% du budget de l'Etat. Une lourde tâche l'attend, celle de redonner confiance aux investisseurs et ce ne sera possible que par l'amélioration du climat des affaires et l'accélération de la cadence des réformes bancaires et fiscales. Certes, la mission est difficile, mais ne relève pas du domaine de l'impossible du moment où la solution dépend de l'existence d'une volonté politique réelle. C'est d'ailleurs la seule et l'unique solution pour diversifier les ressources de financement et se détacher graduellement de la rente pétrolière.

Enfin, les gouvernements se succèdent, les crises s'amoncèlent et le citoyen continue à rêver d'un avenir meilleur…

B. A.

BMT

Bejaia Mediterranean Terminal

TRAINING CENTER

Intertek ISO 9001 · Intertek ISO 14001 · Intertek ISO 45001

ETRE LES MEILLEURS,
AVANT D'ÊTRE LES PREMIERS.

Centre de formation dédié aux métiers portuaires et à la logistique.

BMT Training Center: Zone Logistique Ighil Oubarouak Commune Tala Hamza, Béjaia
Tél: +213 (0) 982 400 615 / +213 (0) 34 15 32 25 / Fax: +213 (0) 982 400 790 / contact@bejaiamed.com

www.bejaiamed.com

Dette publique

Lourd impact sur la politique budgétaire

Imbroglio. Des experts, à l'image de Zine Barka, ont plaidé pour l'émergence d'un marché de la dette publique négociable et encadré qui pourrait permettre d'instaurer un équilibrage et une orientation des flux financiers bénéfiques à l'économie nationale.

Un casse-tête, oui. Représentant 51,4% du Produit intérieur brut en 2020, selon la Banque mondiale, la dette publique s'érige également en un des plus grands chantiers du gouvernement post-législatives. Nombre d'indicateurs renseignent sur la difficulté de renverser la vapeur. Il est question de l'absence d'un marché des capitaux efficace, la concurrence de financement entre besoins publics et besoins privés qui aura des conséquences sur la santé des banques, ainsi que la relance et la diversification économique.

Des experts, à l'image de Zine Barka, ont plaidé pour l'émergence d'un marché de la dette publique négociable et encadré qui pourrait permettre d'instaurer un équilibrage et une orientation des flux financiers bénéfiques à l'économie nationale. Autrement dit, un marché de type *« obligataire »* où se négocieraient des titres publics liquides aptes à fixer des flux de capitaux venus s'investir en Algérie. Ainsi, les ressources pétrolières pourraient permettre d'assurer le service de cette dette sur un marché des capitaux profond et animé. Sollicité pour davantage d'éclaircissements, Souhil Meddah, expert financier, explique que la problématique de la dette publique *« ne se pose pas de façon frontale sur le devenir de la politique monétaire, qui peut à tout moment s'ajuster à travers les agrégats qui lui sont issus, comme la valeur du dinar, les règles prudentielles sur le marché financier et autres mesures »*. Mais, argumente-t-il, elle *« s'implique lourdement sur les structures de la politique budgétaire, soit vis-à-vis de la baisse des ressources en recettes sur la fiscalité pétrolière ou ordinaire pour soutenir les voies de remboursement ou de compensation, ou des dépenses budgétaires en équipement et en fonctionnement »*.

L'expert précise également que la dette publique s'implique aussi, du fait que *« notre capacité de production pétrolière se rétrécit et que la consommation domestique augmente de façon exponentielle »*. Une situation qui peut naturellement *« se creuser avec le temps, si dans le cas où la politique budgétaire se maintient dans des proportions élevées, sans procéder aux ajustements sur les ressources collectées sur les diverses contributions prélevées de la sphère marchande réelle »*. Pour M. Meddah, un retour vers une dépense publique *« plus poussée »* avec des effets de distribution et de redistribution de richesses respectivement importante, *« doit se caractériser par des mesures de contrôle, de redressements fiscaux et parafiscaux sur les sources de collecte de ces contributions »*. Dans cette optique, la question de l'informel doit, selon lui, *« faire l'objet d'un traitement sur les rôles déclaratifs des différents opérateurs économiques dans une perspective de maximisation des rentrées fiscales et parafiscales et non sur la collecte des fonds non bancarisés »*.

L'expert précise que cette situation qui devient de plus en plus alarmante peut faire l'objet de *« correction »*. Par quels leviers ? Il s'agit de *« revenir vers la politique de relance, d'assainir et contrôler l'espace déclaratif marchand, procéder à une modernisation de l'administration fiscale, compter sur une politique monétaire, qui à travers des ajustements de monnaie va devoir élargir l'assiette fiscale »*.

Dans le contexte actuel où déficits et tensions budgétaires s'accentuent, et devant l'importance de la dépense publique, il y a lieu de s'interroger sur les perspectives qui s'offriraient à l'Etat pour financer son fonctionnement.

Pour Omar Berkouk, également expert financier, avec un *« secteur privé exsangue »*, l'Etat *« doit réduire son train de vie, se désengager du secteur productif marchand, accélérer la modernisation du marché financier et restructurer ses banques »*. L'impératif de réduction du déficit budgétaire *« est incontournable »*■

H. Merzouk

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

LES ASSURANCES TRANSPORT

Maritime - Aérien - Terrestre

La CAAT au service des exportateurs

info@caat.dz www.caat.dz

Transferts sociaux

L'Algérie demeurera un « *Etat social ad vitam æternam* »

Complexe. Pour la refonte du système des subventions, considérée comme l'un des plus grands défis socio-économiques du pays, les pouvoirs publics ont sollicité l'aide technique de la Banque mondiale (BM) afin de mettre en place un système de ciblage des subventions.

La révision des subventions a toujours été considérée comme un sujet sensible et complexe aux yeux des responsables de l'Etat algérien. Force est de constater que beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis que la stratégie de la politique sociale de l'Algérie est sous la loupe des hautes autorités de l'Etat. Historiquement parlant, les pouvoirs publics ont toujours bien manœuvré pour *« l'achat de la paix sociale »* à chaque période de crise sociale. Néanmoins au fil des ans, cette manière de procéder a fini par dévoiler au grand jour ses limites, crise économique oblige. Du reste, retarder davantage la réforme des subventions expose le pays au risque de devoir l'engager plus tard de manière abrupte et coûteuse socialement, surtout en cas de crise budgétaire, selon les experts en la matière du Think Tank citoyen Nabni. La Loi de finances a prévu pour l'année 2021 une enveloppe de 1.960 milliards de dinars, soit 17 milliards de dollars, consacrée au soutien social.

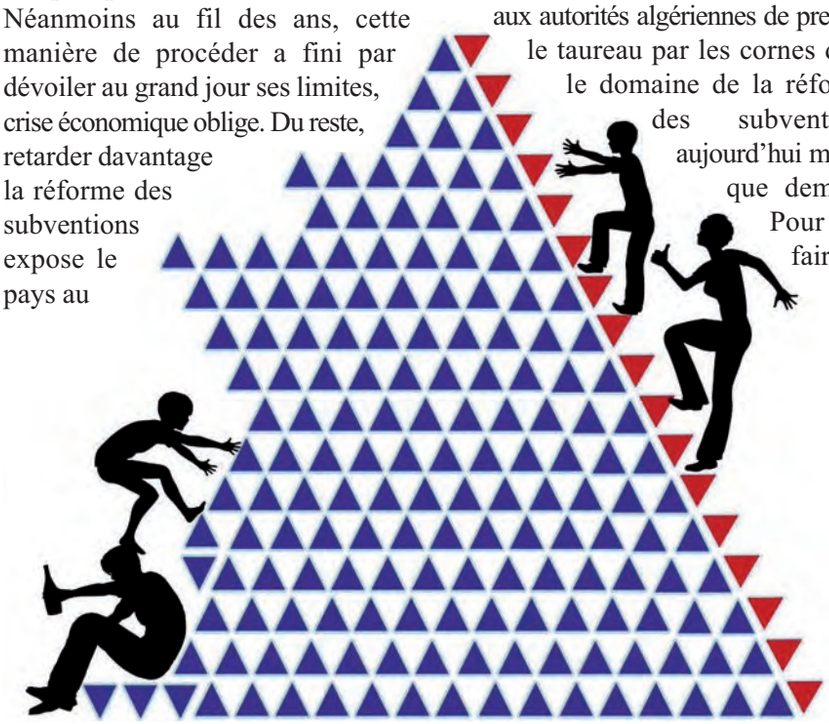

Une recommandation du FMI

Aussi, c'est une condition sine qua non du Fonds monétaire international (FMI) qui a à maintes occasions recommandé aux autorités algériennes de prendre le taureau par les cornes dans le domaine de la réforme des subventions aujourd'hui mieux que demain. Pour ce faire, la collaboration de l'institution de Bretton Woods est d'un grand secours pour les spécialistes algériens. Du coup, pour la refonte du système des subventions, considérée comme l'un des plus grands défis socio-économiques du pays, les pouvoirs publics ont sollicité l'aide technique de la Banque mondiale (BM) afin de mettre en place un système de ciblage des subventions. Réalisée entre les mois de mars et de juin 2018, cette étude avait pour objectif de déterminer les outils qui permettent d'orienter les subventions vers les catégories sociales qui en ont le plus besoin. Ainsi, nous y sommes presque !

Une réflexion nationale sur la réforme des subventions étatiques, incluant, notamment, les syndicats, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et les élus, sera entamée après les élections législatives et locales, a indiqué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans une interview accordée à l'hebdomadaire français *Le Point,* en assurant que l'Algérie restera un *« Etat social pour toujours ». « Le projet est en cours d'élaboration, j'attends l'élection des assemblées du Parlement et assemblées locales pour entamer une réflexion nationale, notamment avec les syndicats, le Conseil national économique et*

social et environnemental et les élus », a-t-il confirmé. Cependant, il n'a pas manqué, dans ce cadre, de renouveler l'attachement du pays à préserver ses acquis sociaux, consacrés dans la Déclaration du 1er Novembre 1954. *« L'Algérie sera un Etat social indéfiniment, parce que c'est une exigence de ceux qui se sont sacrifiés pour ce pays. La déclaration du 1er Novembre 1954 préconisait la création d'un Etat démocratique et social. Tel était le vœu de nos martyrs »*, a assuré le chef de l'Etat.

Toutefois, l'Etat social reste *« un principe valable pour les classes moyennes et démunies, mais les plus riches ne doivent plus être concernés par les subventions »*, a-t-il tranché, en faisant remarquer *« qu'aux premières années de l'indépendance de l'Algérie, les millionnaires se comptaient sur les doigts d'une seule main. Maintenant, l'Algérie compte des centaines de milliardaires »*.

Ainsi, d'après les récentes déclarations de certains responsables du gouvernement, la révision de la politique des subventions de l'Etat, annoncée début juin par le chef de l'Etat, se dessine au fil de ces derniers mois. De toutes les façons, les pouvoirs publics gardent à l'esprit que la concrétisation d'une telle démarche risque de faire face à de nombreux obstacles, notamment *« la jungle »* de l'informel.

Une carte nationale de revenu

Qu'en est-il des produits ou services qui seront concernés par la réforme des subventions ? C'est une autre question et pas des moindres qui taraude l'esprit des pouvoirs publics, sachant que pratiquement une large gamme de produits ou de services entre dans l'escarcelle des transferts sociaux. En économie, on définit un produit de première nécessité comme un article indispensable pour vivre normalement.

C'est-à-dire se nourrir, se laver, se vêtir, se soigner, se loger, se déplacer, s'instruire et se divertir. Finalement, presque tous les produits de consommation peuvent être considérés comme un produit essentiel, alors comment procéder dans ce cas. Dans la démarche entreprise par les décideurs algériens, il est question tout d'abord d'établir une cartographie des revenus des citoyens au niveau national, laquelle sera élaborée comme première étape. Celle-ci a été finalisée, selon le directeur général de la modernisation et des documents d'archives au sein du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

La finalité de ce travail est de reconsidérer l'accompagnement social des citoyens, notamment l'octroi de subventions à ceux qui le méritent seulement. Dans ce cadre, il a déclaré que l'un des plus grands ateliers actuellement est celui consacré à la carte nationale de revenu, ajoutant que *« le ministère de l'Intérieur qui est accompagné du ministère des Finances est chargé de recenser les revenus de chaque citoyen »*. C'est d'ailleurs la première étape pour reconsidérer l'orientation du soutien social vers ceux qui le méritent, un processus qui réduirait de moitié la facture de l'aide sociale, avec une économie de 50% sur le montant des transferts sociaux■

R. A.

Vers un fichier national des revenus

Un fichier national des revenus est en cours d'élaboration, selon le ministère de l'Intérieur, conjointement avec d'autres secteurs, dont le ministère des Finances.

Le ministère de l'Intérieur, appuyé, donc, par le ministère des Finances, est chargé de répertorier les revenus de chaque citoyen dans le but de réorienter les subventions et le soutien vers ceux qui le méritent. Cela permettra une réduction significative de la facture des aides sociales de l'ordre de 50%. Il s'agit-là d'une première étape dans l'opération de révision de la politique de soutien social et de subvention des prix.

Il semblerait que cette démarche participe d'une vision adoptée par les experts du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), selon laquelle les aides sociales de l'Etat doivent passer d'une subvention des biens et des services à une subvention des revenus.

Les aides de l'Etat seront concentrées autour des démunis, des bas salaires et des couches moyennes, à travers des revalorisations substantielles des revenus. Les transferts sociaux qui ont atteint des seuils significatifs devraient se voir allégés considérablement■

Economie circulaire post-Covid-19

Formidable gisement de croissance

Catalyseur ? L'économie circulaire sera au centre de la renaissance post-Covid-19 avec pour perspective la construction d'un système économique plus solide, plus résilient et surtout plus respectueux de l'environnement.

Les experts sont sentencieux : il est impérativement primordial de changer notre relation aux ressources. Les raisons sont nombreuses. La conjonction actuelle du développement démographique, de la croissance de la consommation dans les pays développés et de l'aspiration des pays émergents à un modèle de consommation similaire montre que le niveau de consommation des ressources naturelles sera inacceptable avant la moitié du XXIe siècle. C'est devant une situation pareille que l'économie circulaire vise à changer de paradigme, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits.

En effet, l'avenir va, donc, mener à une mutation profonde des organisations et des modes de vie. Par une approche d'économie circulaire, des experts relèvent la possibilité de baisser de 5% les émissions de CO2. Combiné à une stratégie d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, le bilan connaîtrait une baisse de 66%. Le fondement de la société de consommation trouve aujourd'hui ses limites face aux défis environnementaux, d'emploi et de l'augmentation de la population mondiale qui devrait progresser de 41% entre 2018 et 2100. La prise de conscience collective a permis d'engager des démarches de réduction des impacts environnementaux qui sont un premier pas indispensable. Selon les estimations du cabinet McKinsey, la transition de l'Europe vers une économie circulaire permettrait une économie annuelle sur les matières premières d'environ 380 milliards de dollars.

La création de nouvelles activités et d'emplois à la fois durables et non délocalisables est inhérente à la transition vers une économie circulaire. D'autres statistiques indiquent que les mesures prises pour l'économie circulaire avaient déjà mis l'Union européenne sur une trajectoire de réduction des coûts de 231 milliards d'euros par an d'ici à 2030. La crise de coronavirus pourrait, toutefois, menacer entre 50 et 70 milliards d'euros de réduction de coûts par an d'ici 2030 si la dynamique actuelle est retardée, en fonction de l'ampleur de la crise économique. Une menace qui pèse sur 20 à 30% de ce potentiel à cause de la baisse des investissements et du prix des matières premières.

« Les gouvernements et les institutions devraient placer l'économie circulaire au cœur de leurs plans de relance », a prévenu Stéphane Arditi, responsable de la politique des produits et des déchets au Bureau européen de l'environnement. Par ailleurs, certaines analyses mettent en avant la capacité de l'économie circulaire à réduire la dépendance des économies et des territoires aux approvisionnements extérieurs, aussi bien concernant les matières premières que les produits finis. Dans un rapport très fouillé, le WWF expliquait que la réduction de la biodiversité a fait disparaître des espèces qui pouvaient servir de *« tampons »* entre les virus et les humains. Si aujourd'hui, l'économie circulaire s'annonce comme un atout indéniable pour la relance, des freins et écueils se mettent sur le chemin de cette transition.

Les points de blocage viennent de la réticence au changement des acteurs en place, de l'ampleur des transformations à opérer et du coût des investissements qui y sont liés. Toutefois, la crise actuelle montre que l'économie circulaire peut être un formidable gisement de croissance et d'emplois, dans une période économique qui s'annonce compliquée. La crise de coronavirus constitue une occasion de lancer un nouveau modèle économique, plus robuste et plus résilient■

H. M.

BMS® ELECTRIC

Créateur d'appareillages électriques

BMS est présente dans neuf pays

CONTINUUM Color

garantie 5 ANS

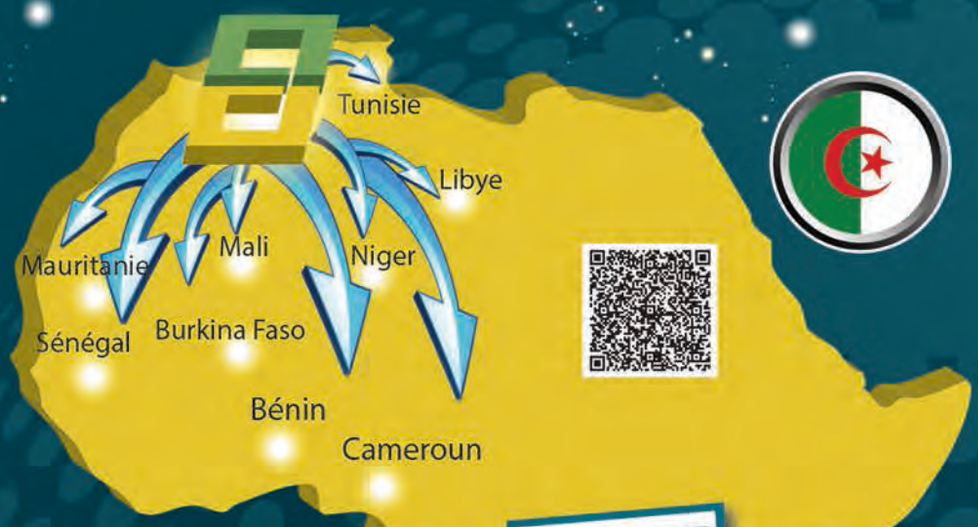

BMS électric est une société industrielle privée de droit algérien, spécialisée dans la fabrication des appareillages et accessoires électriques à utilisation domestique. Pour ce faire, BMS dispose de chaînes modernes conçues spécialement pour l'injection plastique, le moulage, le séchage et toutes les opérations annexés jusqu'à la finition du produit.

L'entreprise a débuté son activité depuis février 2002, aujourd'hui fleuron de l'économie nationale, ses capacités de production s'élève à 130.000 pièces/jour tout article confondu.

L'unité de production est dotée de moyens modernes, lui permettant de réaliser ses objectifs de fabrication d'appareillages électriques. Et également certifiée par un laboratoire international pour la qualité des appareils qu'elle produit.

Les différentes gammes d'appareillages fabriquées par BMS electric reflètent au niveau technique, les préoccupations suscitées, auxquelles s'ajoute une maitrise de coût a même d'obtenir un meilleur rapport qualité / prix propulsant ainsi la société au rang du leader du marché en couvrant 70% du territoire national.

L'exportation constitue aussi un choix stratégique majeur pour la société, en fait nos produits sont exportés auprès de partenaires étrangers dans neuf pays africains.

Certificat de conformité

IEC

BMS® LIGHTING

مصباح
Lampe
LED

إقتصاد من الطاقة
SAVES 85% ENERGY

جديد
new
Nouveau

garantie 3 ANS

شركة بي أم أس قاعة العرض
طريق الدويرة باباحسن الجزائر
الهاتف: 0660 57 16 93 / 047 20 58 645
الفاكس: 023 35 02 26

شركة بي أم أس وحدة التصنيع
شارع حميدي سعيد بئرخادم الجزائر
الهاتف و الفاكس: 023 44 36 25/26

BMS ELECTRIC SHOW ROOM
Route de Douera Baba Hassen, Alger
Tél: 047 20 58 645 / 0660 57 16 93
Fax: 023 35 02 26

BMS ELECTRIC unité de production
Rue Hamidi Said- Birkhadem Alger
Tél & Fax: 023 44 36 25/26

www.bms-electric.com

Gestion des déchets

On tourne toujours en rond !

Défection. Les administrations régionales et nationales ainsi que les entreprises gestionnaires manquent de capacités humaines, institutionnelles et administratives pour la mise en œuvre d'une gestion des déchets intégrée entrant dans le système de l'économie circulaire et créatrice d'emploi.

La récupération et la valorisation des seuls déchets ménagers et assimilés (DMA) en Algérie peut générer des recettes de l'ordre de 92 mds DA/an, qui plus est, favoriserait la création d'emploi. Ici, on fait abstraction des autres types de déchets (inertes, spéciaux, dasri, marins, ect.) sans oublier le phénomène de l'envasement des barrages, dont 80% sont totalement envasés. Notre pays produit annuellement 20 millions de tonnes de déchets, toutes catégories confondues, dont 12 millions de tonnes de déchets ménagers et dont 35% sont produits dans 4% du territoire national.

Comme perspective dans ce domaine, la réorientation de l'économie linéaire vers l'économie circulaire semble un impératif, car, selon une étude réalisée en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de l'Industrie, ce volume de déchets est appelé à atteindre les 70 millions de tonnes à l'horizon 2035. De ce fait, c'est une grande opportunité qui s'offre à l'Algérie par la création de plus de 100.000 postes d'emploi, sans oublier tous les impacts environnementaux qui peuvent être évités.

Etat des lieux

D'après le dernier rapport sans complaisance de l'Agence nationale des déchets (AND) de l'année 2020 sur l'état des lieux concernant l'état de la gestion des déchets sur le territoire national, il ressort que les responsables du secteur de l'environnement ont du pain sur la planche même si beaucoup d'efforts et d'argent ont été engagés dans la gestion intelligente des déchets.

En guise de conclusion dudit rapport, à la lumière des chiffres obtenus par le croisement d'indicateurs de performances, les résultats obtenus révèlent l'existence d'imperfections et de défections à plusieurs niveaux de la gestion des déchets avec un indice de performance de 5,38.

En effet, cette faible performance est justifiée par l'existence par des situations considérées peu performantes ou non performantes voire fragiles de par les conséquences qu'elles peuvent induire, compromettant ainsi la bonne marche du service public de gestion des déchets. Du reste, les causes de ces dysfonctionnements ont été identifiés et, donc, sont en rapport direct avec la non-qualification du personnel en charge de certaines missions, de contraintes budgétaires et du mode de gouvernance adopté. Par conséquent, les alternatives à adopter pour le passage à une qualité de service public et la concrétisation de l'option de l'économie circulaire, les responsables de l'AND ont préconisé des recommandations afin de corriger les points noirs de la gestion des déchets. Dans ce cadre, il s'agit de prendre en considération les aspects suivants : institutionnel, social, économique et, enfin, environnemental.

Dans notre pays, même si la gestion des déchets a connu une évolution dans les domaines scientifique, technique et de mise en œuvre, le concept d'une économie circulaire reste à développer encore davantage dans la perspective de la gestion des déchets d'une manière optimale. Cependant, en raison de la grande insatisfaction de la population à l'égard de la qualité du service de collecte des ordures ménagères dans les agglomérations, le gouvernement algérien accorde une grande importance au thème de la gestion des déchets. Cette dernière constitue aujourd'hui l'un des défis majeurs dans l'atteinte des objectifs de développement durable, selon une étude du GIZ Algérie (coopération allemande).

D'ailleurs, il manque souvent aux communes les structures et les procédés efficaces pour faciliter la collecte et le transport des déchets ainsi que le nettoyage des voies publiques, mais également pour sensibiliser davantage les citoyens à mieux respecter leur environnement. Les administrations régionales et nationales ainsi que les entreprises gestionnaires manquent de capacités humaines, institutionnelles et administratives pour la mise en œuvre d'une gestion des déchets intégrée entrant dans le système de l'économie circulaire et créatrice d'emploi.

Le secteur industriel s'implique

Lors de la tenue d'une conférence sur l'économie circulaire à Alger en juin 2021, l'ex-ministre de l'Industrie a annoncé la création d'un groupe de travail regroupant des experts et des cadres ayant pour mission de définir les dispositions opérationnelles relatives à la mise en œuvre des mécanismes de l'économie circulaire dans le domaine industriel. Le groupe de travail chargé de l'économie circulaire devra examiner les voies et les moyens de la mise en place d'un système d'information pour recenser les matériaux et produits finis à travers toutes les étapes (achat, transformation, emballage et distribution).

Le groupe de travail aura également pour tâche l'étude des choix technologiques et techniques propres, l'étude des conditions et méthodes de modernisation technologique, la réhabilitation des infrastructures industrielles, outre l'optimisation des opérations, a indiqué le ministre, ajoutant que le groupe de travail examinera également les pistes d'appui des entreprises industrielles pour réhabiliter les outils industriels et publier les normes y afférentes. Il veillera, en outre, à créer des moyens pour la récupération des déchets à travers le recyclage. Dans ce sens, il y a nécessité d'inciter les opérateurs économiques à produire mieux et plus avec moins de produits. Par ailleurs, l'objectif recherché par cette démarche n'est autre que d'*« officialiser l'économie circulaire comme objectif national et un des piliers de la croissance économique, afin de surpasser l'économique linéaire sous-tendant extraction, industrialisation, consommation et élimination des déchets ».*

Enfin, la toute nouvelle ministre de l'Environnement, Moualfi Samia, nonobstant qu'elle soit de formation avocate, elle devra plaider en faveur d'une véritable politique de développement de l'économie circulaire durable tout en valorisant les déchets qui sont, en fait, des gisements d'or■

R. K.

Les péripéties du blé en Algérie

Entre importation et production nationale

Galère. Le blé en Algérie aura connu son année la plus agitée en ce 2021. Mais si une conclusion devait être tirée de cette situation, c'est que l'Algérie a tout intérêt à développer sa culture céréalière et à faire en sorte d'emboîter le pas aux pays industrialisés, en optant pour les techniques modernes d'irrigation, particulièrement celles qui ont tendance à réaliser des économies en matière de consommation d'eau.

L'Algérie compte devenir un pays exportateur de blé d'ici quelques années. C'est du moins ce qu'ont déclaré certains responsables du secteur de l'agriculture. Cependant, et à observer les tendances actuelles de la production de blé en Algérie de ces dernières années, on est encore loin pour aspirer devenir un pays exportateur de blé.

Il est à reconnaître que la politique agricole du pays est orientée vers l'amélioration de la production du blé sur le plan de la quantité. On en veut pour preuve la quantité que l'Algérie a pu produire en 2020, l'équivalent de 3,9 millions de tonnes de blé. Une quantité respectable pour un pays qui tente de réamorcer la culture céréalière dans sa stratégie agricole, mais qui reste en deçà des besoins de la consommation locale de l'Algérie.

A en croire les chiffres officiels des autorités du pays, le total des importations de blé pour la campagne commerciale de la même période est de l'ordre de 3,2 millions de tonnes. Soit une quantité équivalente à celle qui a été produite pour la couverture des besoins nationaux en matière de consommation de blé. Suivant une logique purement arithmétique, les besoins en blé de l'Algérie ont atteint le chiffre de 7 millions de tonnes, rien que pour l'année 2020. Pour cette année, les prévisions indiquaient une probabilité de hausse de la quantité produite, mais la réalité de cette année aura faussé tous les calculs. En effet, la production céréalière de la campagne moisson-battage 2020-2021 devra enregistrer une baisse en raison des facteurs météorologiques, c'est-à dire la baisse de la pluviométrie.

La situation est telle que les tendances prévisionnelles ont complètement changé de cap pour prédire une hausse de l'importation plutôt que de la production, de l'ordre de 17%.

Les quantités devraient atteindre 7,6 millions de tonnes, selon les prévisions du département américain de l'agriculture USDA, en raison de la rareté de la pluie dans la région.

Risque d'augmentation de la facture d'importation

Maintenant, et en matière de valeur à l'importation, il y a lieu de retenir que les sites spécialisés Agritel et Agricensus indiquent que l'Algérie a acheté environ 480.000 tonnes de blé origine optionnelle. Agritel précise que le blé a été acheté pour un prix moyen compris entre 297.50 et 298 dollars la tonne coût, assurance et fret inclus. Cela doit être considéré avec le fait que les prix mondiaux du blé connaîtront une augmentation importante qui risque de nuire sérieusement à notre capacité à couvrir les besoins nationaux.

En conséquence de ces éléments, les spécialistes en la matière indiquent que la facture des importations de l'Algérie risque d'augmenter de 25 à 30% en 2021, dans le cas où les quantités seraient identiques à celles de l'an dernier. Que dire alors lorsque l'on prend en compte l'augmentation de la quantité importée pour les raisons indiquées plus haut ?

Selon l'avis unanime des spécialistes du domaine de la céréaliculture, il s'agit d'un argument de taille pour continuer à investir dans la promotion de la production nationale quel que soit son coût. Cela va dans le sens où le coût de production de blé, particulièrement celui qui est produit en ce moment au sud du pays, reviendrait plus cher que la moyenne des prix réglementés de référence du ministère du Commerce, selon des déclarations à des médias nationaux par des professionnels. En tout cas, la solution de la promotion et du développement de la production locale reste de loin la meilleure et la seule option pour l'Algérie, si l'on voudrait garantir une certaine sécurité alimentaire basée sur le blé comme denrée principale.

D'ailleurs, et à ce titre, le président de la République en personne a donné des instructions en la matière. Lors de sa dernière entrevue périodique avec les responsables des médias, le président de la République a souligné la nécessité de développer la surface agricole irriguée pour permettre l'augmentation de la production nationale de blé de 20%, en vue d'abandonner l'importation de ce produit. Il explique que le rendement moyen national de la production de blé est estimé actuellement à 18 quintaux par hectare, tandis que dans le sud du pays, cette moyenne est de 60 quintaux par hectare. C'était l'occasion pour lui d'insister sur la discipline et le respect des instructions émises en matière d'irrigation d'appoint, précisant que *« les quantités de blé importées par le pays ne représentent que 20% des besoins nationaux pour une facture globale d'environ 1,3 milliard de dollars »*.

La production nationale de blé, au vu de la réalisation de ces objectifs, participera certainement à l'autosuffisance et à la réduction de la facture onéreuse de l'importation. Une importation qui aura bien fait parler d'elle pour cette année 2021.

Des scandales successifs !

Les mémoires enregistreront certainement pour longtemps au moins 3 affaires à scandales liées à l'importation de blé de pays européens. La première est celle de l'importation par l'OAIC de 30.000 tonnes de blé avarié en provenance de Lituanie, et livrés au niveau du port d'Alger, qui a valu le limogeage de son directeur général.

La deuxième est celle de la découverte de pas moins de 2.600 tonnes de blé tendre mélangé à du charbon toxique pouvant empoisonner les consommateurs au niveau du port de Ghazaouet, dans la wilaya de Tlemcen. Le blé en question faisait partie d'une cargaison de 28.500 tonnes de blé, et l'affaire a éclaté à peine un mois et demi après la première affaire.

La plus rocambolesque d'entre toutes ces affaires de scandales liées à l'importation de blé est certainement celle qui remonte au 8 juin dernier, lorsque les services portuaires d'Oran ont découvert les cadavres de deux animaux dans une cargaison de céréales importées de France. A la suite de cette découverte, la réaction des autorités ne s'est pas fait attendre, puisque l'OAIC a déjà engagé avec des experts les procédures pour le remboursement et le dédommagement, avec intension de poursuites judiciaires à l'encontre du fournisseur.

Le blé en Algérie aura connu son année la plus agitée en ce 2021. Mais si une conclusion devait être tirée de la situation, c'est que l'Algérie a tout intérêt à développer sa culture céréalière et à faire en sorte d'emboîter le pas aux pays industrialisés, en optant pour les techniques modernes d'irrigation, particulièrement celles qui ont tendance à réaliser des économies en matière de consommation d'eau.

L'autre option à prendre est celle de l'exploitation de la moindre surface arable pour la culture céréalière, afin d'inverser la tendance du commerce du blé en Algérie, d'importation en exportation, tout en investissant dans l'amélioration de la qualité du blé afin qu'il soit conforme aux standards internationaux du marché mondial. Dossier à suivre■

A. A. B.

Textile

Quels investissements pour la forte demande interne ?

Concurrence. Les spécialistes en la matière affirment que les entreprises algériennes du domaine du textile arrivent à couvrir 20 à 25% des besoins en produits textiles et cuirs, ce qui confirme que le potentiel du secteur est énorme.

Considérée comme un secteur porteur et rentable, l'industrie du textile a connu des heures de gloire. Toutefois, cette activité n'a pas résisté aux produits importés. Elle connaîtra, donc, des hauts et des bas. Face à une demande de plus en plus croissante, ce secteur devrait redoubler d'efforts. Les investissements dans le secteur, du moins les plus importants, viennent du secteur public. Le privé reste, pour le moment, à l'écart pour différentes raisons. Et pourtant. Les besoins du pays en produits de textile et cuirs sont énormes. Les Algériens consomment annuellement quelque chose comme 90 millions de paires de chaussures, 500 millions de mètres de tissus et 150 millions d'articles d'habillement.

En face, l'offre locale est assurée par une cinquantaine d'entreprises. Le reste vient de l'importation. Les fournisseurs de l'Algérie en produits de textile sont principalement basés en Chine et en Turquie. Il apparaît, donc, que la production locale est faible et ne peut pas répondre à tous les besoins du pays. Les spécialistes affirment à ce titre que les entreprises algériennes du domaine arrivent à couvrir 20 à 25% des besoins en produits textiles et cuirs, ce qui confirme que le potentiel du secteur est énorme. Sur le plan économique, il convient de rappeler qu'une série d'investissements et d'usines a été concrétisée sur le terrain. Citons, entre autres, le complexe de Meskiana qui a connu un nouveau souffle grâce à un partenariat entre EPE TEXALG Spa (filiale du Groupe public Getex) et le turc –Boyner Sanayi.

La joint-venture mise en place pour ce complexe, d'un montant de 16 millions de dollars, est destinée à la production de 3.000 tonnes de filés de laine annuellement. On peut citer aussi l'entreprise publique TEXALG. Celle-ci regroupe 11 complexes industriels qui activent dans la cotonnade, les soieries synthétiques et la draperie lainière. Côté transformation cuir aussi, de nombreuses usines travaillent dans le secteur avec une capacité totale de 9 millions de pieds carrés de cuir bovin par an. Ces usines enregistrent annuellement une croissance supérieure à 5%. Ces exemples montrent que les pouvoirs publics ont pris conscience de l'importance de ce secteur qui dispose d'innombrables atouts, dont on peut citer le potentiel d'exportation et la création de postes d'emploi. C'est aussi un secteur structurant.

Les prévisions d'exportation tablent déjà sur un montant de plus de deux milliards de dollars. Toutefois, la

stratégie de relance nécessite aux yeux des spécialistes un coup de pouce du côté du secteur privé.

L'appui viendrait, en effet, de l'industrie manufacturière. Celle-ci pourrait booster la production et la diversifier. Ce qui lui manque actuellement c'est un effort en formation, des mécanismes pour un transfert du savoir-faire, à l'image des partenariats avec des groupes étrangers, mais aussi une adaptation aux besoins du marché international en termes de qualité, d'innovation et de créativité. Certes, il apparaît urgent de produire aujourd'hui, mais la qualité doit prendre le dessus, affirment les spécialistes du secteur■

S. B.

EmploiPartner.com

ENTREZ DANS LA
NOUVELLE ÈRE DU **RECRUTEMENT**

Rapport Cnuced 2020

Les IDE... l'autre talon d'Achille de l'Algérie

Régression. Les Investissements directs étrangers (IDE) captés par l'Algérie en 2020 affichent une baisse de 19%, équivalant à seulement 1,1 milliard de dollars de flux entrant, a indiqué le dernier rapport de la Cnuced sur les IDE dans le monde, publié le 21 juin.

Décidément, l'Algérie a perdu de sa verve économique sur le plan régional au point de ne plus figurer parmi les pays les plus attractifs dans les classements et autres listings relatifs aux Investissements directs étrangers (IDE). Les contre-performances enregistrées dans ce domaine, des années durant, sont imputées à un climat des affaires trop défavorable à l'acte d'investir et un nouveau code des investissements qui tarde à se concrétiser. Un constat amer caractérisé par le classement doing business de l'Algérie, dans lequel elle côtoie les abysses de l'économie mondiale, en occupant la 157e place sur 190 pays...

Le rapport 2020 sur les IDE publié par la Cnuced vient noircir un peu plus le tableau. Les Investissements directs étrangers (IDE) captés par l'Algérie en 2020 affichent une baisse de 19%, équivalant à seulement 1,1 milliard de dollars de flux entrant, a indiqué le dernier rapport de la Cnuced sur les IDE dans le monde, publié le 21 juin.

Selon le rapport IDE de la Cnuced, les entrées sont principalement dirigées vers le secteur des ressources naturelles. *« En 2020, l'Algérie a levé les restrictions qui plafonnaient la propriété étrangère à 49%, sauf dans le commerce de détail et dans les secteurs stratégiques, dont les infrastructures et la transformation des ressources naturelles »*, détaille le rapport qui ajoute : *« Bien que cela puisse encourager la diversification des IDE, l'impact peut n'apparaître qu'après une reprise plus large des investissements étrangers. »* Même constat pour la Tunisie qui voit ses revenus extérieurs fondre comme neige au soleil en 2020.

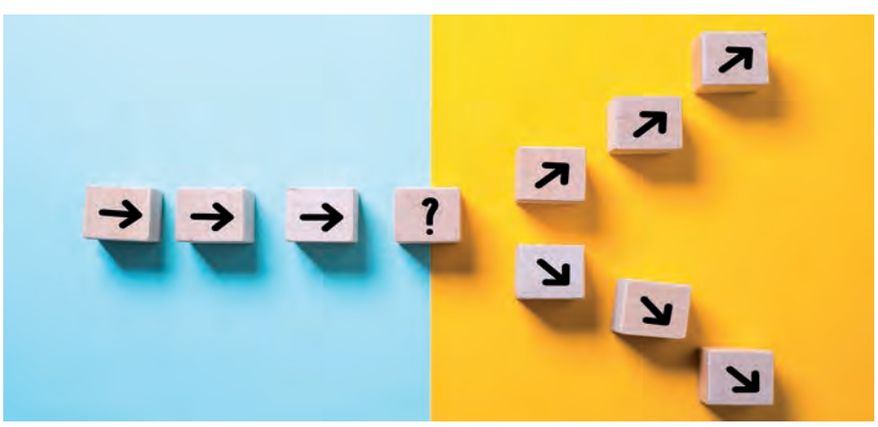

En effet, les flux entrants sont tombés à 652 millions de dollars contre 845 millions de dollars en 2019, soit une baisse de 23%. Le secteur manufacturier a attiré le plus d'IDE (54%), suivi de l'énergie (33%). Le plus grand impact de la pandémie sur l'investissement a été dans le secteur des services, où l'IDE a diminué de 44%, ce qui laisse sa part du total des flux d'IDE en Tunisie à seulement 9% en 2020.

Par ailleurs, les flux vers le Maroc sont restés quasiment inchangés à 1,8 milliard de dollars. *« Le profil des IDE du Maroc est relativement diversifié, avec une présence établie de certaines grandes multinationales dans les industries manufacturières, notamment l'automobile, l'aérospatial et le textile »*, note le rapport. Selon la Cnuced, l'engagement à long terme de ces entreprises dans le pays, conjugué à un afflux régulier de l'extraction de phosphate – le Maroc détient les plus grandes réserves – est mitigé contre une baisse d'investissements transfrontaliers malgré la crise mondiale.

Le continent africain est entré en récession pour la première fois depuis 25 ans !

Au niveau continental, l'investissement étranger direct a diminué de 16% en 2020, à 40 milliards de dollars, selon les données fournies par la Cnuced. La pandémie de Covid-19 a continué d'avoir un impact négatif persistant et

multiforme sur les investissements transfrontaliers aux niveaux mondial et régional. La baisse en Afrique, supérieure à la baisse de la moyenne des pays en développement, vient s'ajouter à une tendance à la stagnation existante ; les IDE sur le continent étant restés quasiment inchangés en 2019 par rapport à 2018.

Le continent est entré dans sa première récession en 25 ans ; le ralentissement économique et la mobilité des restrictions ont pesé lourdement sur les indicateurs d'investissement. Annonce de projets greenfield, une indication du sentiment des investisseurs et des tendances futures de l'IDE, a chuté de 62% pour 29 milliards de dollars, tandis que le financement des projets internationaux, particulièrement pour les grandes entreprises, a chuté de 74%, soit à 32 milliards de dollars.

L'Asie rafle la moitié des investissements dans le monde, l'Europe s'écroule

Fort de son développement économique qui redémarre sur les chapeaux de roue malgré les effets de la pandémie Covid-19, le continent asiatique tire son épingle du jeu en devenant une destination très prisée des investisseurs et bailleurs de fonds. En effet, selon le rapport annuel sur les Investissements directs étrangers de la Cnuced, l'Asie a capté la moitié des IDE dans le monde en 2020. Les flux vers les pays en développement d'Asie ont ainsi augmenté de 4% pour atteindre 535 milliards de dollars en 2020, dans un contexte de contraction mondiale de l'IDE (- 35% entre 2019 et 2020). Le continent, qui était déjà le premier bénéficiaire d'IDE au monde en 2019, a reçu en 2020 plus de 50% du total des IDE, selon la Cnuced. La croissance a été tirée par la Chine, Hong Kong, l'Inde et les Émirats arabes unis.

La Chine, à titre d'exemple, a vu la croissance des IDE s'accélérer en 2020 (+ 6%, à 149 Md USD) et ce, malgré le contexte de crise économique aiguë induite par le début de la pandémie Covid-19. Mais c'est sans compter sur la reprise rapide de la croissance de son PIB qui a été tirée par les industries liées à la technologie, au commerce électronique et à la recherche et au développement. Selon les prévisions de la Cnuced, les flux d'IDE vers l'Asie resteront résilients en 2021.

Les économies développées en souffrance en 2020

Le contraste entre l'Asie et le reste du monde en termes d'attractivité économique et de captation des IDE est frappant si l'on se réfère aux données du rapport de la Cnuced. L'Europe s'effondre et enregistre une chute libre en matière de flux avec 80% d'IDE en moins, tandis que l'Amérique du Nord fait état d'une grosse baisse estimée à 40%. La chute des flux dans les régions en développement a été inégale : la baisse est de -45% en Amérique latine et dans les Caraïbes et de -16% en Afrique. Par ailleurs, des secteurs vitaux tels que les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ont enregistré -67%, les infrastructures et la santé -54%, l'agriculture et l'agro-alimentaire -49% et l'éducation -35%■

B. K.

Chiffres de la CAAT 2020

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 28/06/2021 sous la présidence de monsieur le ministre des Finances pour l'approbation & la certification des comptes de l'exercice 2020, la Compagnie Algérienne des Assurances - CAAT tient à partager les indicateurs de performance ci-après, relatifs à ses activités commerciales & financières :

- Un chiffre d'affaires de **24,75 milliards** de dinars, soit une hausse de **1%** par rapport à l'exercice 2019 ;
- Des indemnisations versées durant l'exercice, d'un montant de plus de **11 milliards** de dinars, soit le règlement définitif de **152.222** dossiers sinistres ;
- Une marge d'assurance de plus de **8 milliards** de dinars dégagée durant l'exercice 2020 ;
- Un résultat net de **2,8 milliards** de dinars, soit une hausse de **10%** par rapport à l'exercice 2019 ;
- Les placements évalués à **36 milliards** de dinars, en hausse de **8%** par rapport à l'exercice 2019 ;
- Les produits financiers évalués à **2 milliards** de dinars, soit une augmentation de **25%** par rapport à l'exercice 2019■

Impact économique de la Covid-19

Le Cread dévoile les résultats de son enquête

Inquiétude. Les conséquences des mesures prises par les autorités publiques pour freiner la propagation du virus sur le territoire national ont eu des conséquences drastiques sur la vie des entreprises, en particulier les PME.

Par Abdellah Bourim

La pandémie de coronavirus a engendré des conséquences néfastes sur l'économie nationale, c'est ce qu'indiquent les résultats de l'enquête menée par les chercheurs du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread). En effet, d'après les résultats de ladite enquête, *« les entreprises touchées par l'enquête ont indiqué avoir perdu en moyenne 50% de leur chiffre d'affaires en 2020 à cause de la pandémie de Covid-19, dont une majorité de PME ».* Par secteurs, les services et la manufacture figurent parmi les secteurs les plus impactés par la crise sanitaire.

« Les entreprises activant dans le transport de marchandise ont enregistré une perte de 90% du chiffre d'affaires en 2020, suivis du secteur des services et le secteur de l'industrie agroalimentaire », révèlent les enquêteurs du Cread. Selon ces derniers, les conséquences des mesures prises par les autorités publiques pour freiner la propagation du virus sur le territoire national ont eu des conséquences drastiques sur la vie des entreprises, en particulier les PME. Chiffres à l'appui, les chercheurs avancent qu'un taux de *« 93% des entreprises interrogées ont noté des difficultés à commercialiser leurs produits. 63% d'entre elles ont dû opter pour un arrêt total de l'activité à cause du confinement ou de l'absence de clients ».*

Pour ce qui est des secteurs les plus touchés par les mesures de confinement instaurées par le gouvernement au début de la pandémie, le Cread affirme que *« 11% des entreprises interrogées ont affirmé avoir été impactées par le confinement du personnel et le manque de transport, alors que 8% d'entre elles ont relevé des problèmes de financement et l'augmentation de leurs créances durant cette période ».* Selon la même source, *« 56% du personnel n'ont pas pu rejoindre leur lieu de travail en 2020 à cause de la crise sanitaire. Un impact ressenti de façon plus importante dans les secteurs des services et du BTP ».*

Investissement privé, un casse-tête durable !

Selon les résultats de ladite enquête, 12% des entreprises ont recouru à la réduction de leur effectif, 10% présagent une tension sur la trésorerie, 11% envisagent la fermeture de leurs entreprises et 10% prévoient le report de leurs investissements. De ce fait, le ministère des Finances affirme avoir mobilisé une somme importante de 2.000 milliards de dinars pour le financement de l'investissement. Vu la situation financière de plus en plus difficile que traverse le pays, la question qui se pose avec acuité est : comment financer l'investissement ? La persistance de la baisse des ressources financières provenant essentiellement de l'exportation des hydrocarbures et les effets de la crise sanitaire sur l'activité économique constituent un sérieux handicap pour le développement économique du pays.

Le gouvernement a misé sur l'attraction des IDE grâce à l'amélioration du climat des affaires et la suppression de la règle 51/49. Mais les investisseurs n'affichent pas leur intention de conquérir ce marché. Il serait, donc, judicieux de regarder ailleurs pour renforcer l'attractivité de l'investissement direct étranger en Algérie. Autrement dit, le plan de relance économique adopté en 2020 n'a pas eu les résultats escomptés.

La preuve, ni l'investissement privé national n'a été soutenu ni les investisseurs étrangers ne se bousculent pour venir conquérir le marché algérien. Une fois de plus, le nouveau gouvernement est dans l'obligation de revoir la copie que lui a léguée son prédécesseur pour pouvoir réussir l'opération de relance■

Ne subissez plus l'information économique

lisez juste l'essentiel

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

L'APRÈS-LÉGISLATIVES :
UN NOUVEAU GOUVERNEMENT POUR LA RELANCE

www.actuel-dz.com

Dépréciation du dinar

Quelles conséquences économiques ?

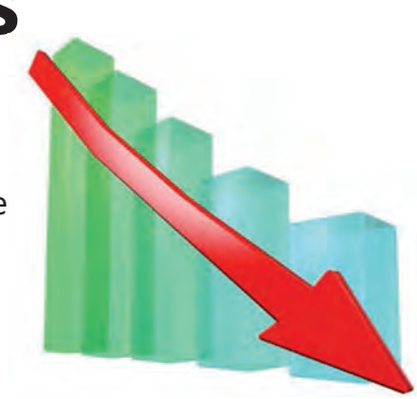

Appréhension. Le sujet de la dépréciation du dinar continue d'alimenter l'actualité financière du pays. Dévaluation du dinar, libéralisation de la monnaie : quel taux de convertibilité acceptable ?... autant de questions qui ont suscité le débat.

Les experts font observer qu'une monnaie forte nécessite une économie forte, en assurant que les futurs projets structurants vont pouvoir améliorer la cotation du dinar. Pour sa part, le ministère des Finances anticipe le rétablissement de la monnaie nationale dans les prochains mois sous l'effet de l'amélioration de l'activité économique et commerciale. Les responsables du secteur imputent la dépréciation de la monnaie nationale aux répercussions de la crise sanitaire sur l'économie nationale, prévoyant une amélioration de la valeur du dinar grâce à la dynamique économique et commerciale positive que connaît l'Algérie depuis le début de l'année en cours.

Cet optimisme n'est pas partagé par certains experts financiers. Nour Meddahi, professeur des universités et spécialiste des questions financières, note dans une analyse, rapportée par le quotidien *El Watan,* que le reproche qui a été fait à la LF 2021 est de prévoir une forte baisse du dinar ; une forte baisse d'ailleurs programmée sur plusieurs années et dans une loi de finances, ce qui a pour effet de décourager les investisseurs locaux et étrangers. *« Il n'est pas bon de surestimer ou sous-estimer la valeur de sa monnaie dans une LF. La baisse du dinar est très importante en termes nominaux et réels pour 2021, mais elle est faible en termes réels pour 2022 et 2023 »*, indique le professeur.

De son côté, le professeur en droit des affaires, Ali Mebroukine, a appelé à l'arrêt de la politique de dévaluation de la monnaie nationale, le dinar. *« Il faut arrêter la dépréciation du dinar, y a pas une raison objective pour procéder à une nouvelle dépréciation »*, a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio Chaîne 3, en ajoutant que *« nous avons besoin de relancer la machine économique et d'avoir de la consommation».*

« Pour la valeur du dinar, nous avons opté pour un système de change flottant, administré. C'est la Banque d'Algérie qui adapte le taux de change par rapport aux autres monnaies, notamment celles des pays qui sont nos fournisseurs ou nos clients », a expliqué M. Mebroukine, en rappelant que le Fonds monétaire international (FMI) considère que le taux de change effectif et réel du dinar est *« surévalué »*. Pour lui, *« pour avoir un dinar fort, il faut que le pays crée de la richesse, exporte. S'il n'exporte pas, il ne se redresse pas, notamment si le secteur privé algérien n'est pas encouragé à créer de la richesse. Je peux vous assurer que le dinar restera à une valeur très faible et cela va impacter négativement le pouvoir d'achat aussi bien des catégories sociales modestes que des couches inférieures intermédiaires, autrement dit la classe moyenne »*, a-t-il prévenu, en soulignant que le pouvoir d'achat des Algériens est *« malmené »* depuis plus de deux ans et que l'augmentation de certains prix n'est pas toujours justifié par des critères objectifs■

F. A.

BMS® ELECTRIC

Fabrication d'appareillages & accessoires électriques

High Quality System

Protection totale

DDP-2P
Disjoncteur
différentiel
de protection 2P

DDP-4P
Disjoncteur
différentiel
de protection 4P

garantie 2 ANS

APE- 32/63
Peigne pour la conductivite
électrique

TR-16A
Télérupteur

MT
Minuterie
éléctronique

DPN
Disjoncteur phase + neutre
03A/06A/10A/16A/20A/
25A/32A

MD2
Mini disjoncteur
10A/16/ 20A/32A

DDPC
Disjoncteur différentiel
de protection compact
32A/45A/63A

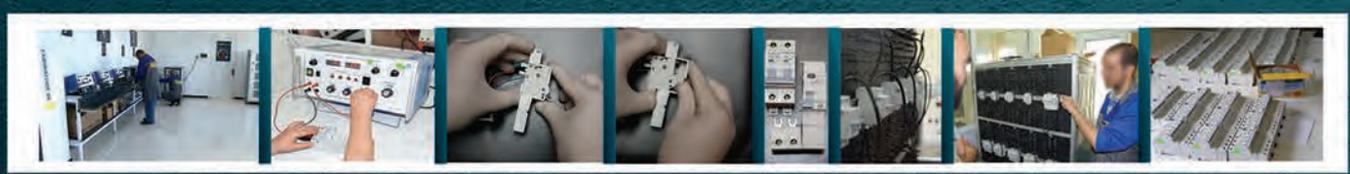

www.bms-electric.com

Conjoncture économique

L'indispensable ouverture des bureaux de change de devises

Libéralisation. Bon nombre d'économistes appellent le gouvernement à accorder immédiatement de nouveaux fonds pour ouvrir des bureaux de change pour la conversion monétaire en Algérie, en concomitance avec le retour partiel du trafic aérien avec l'étranger.

Dans une déclaration de l'actuel Premier ministre, Aymen Benabderrahmane, lorsqu'il était ministre des Finances, en date du 4 mai dernier, les bureaux de change sont destinés aux non-résidents qui veulent procéder au change de leurs devises en dinar algérien pour la durée de leur séjour en Algérie. Pour lui, ces bureaux *« sont disponibles dans des pays comptant un grand nombre de touristes vu que ces établissements sont destinés à couvrir leurs besoins et non pas pour les citoyens résidants »*. Si cela devait être interprété autrement, et pour les hautes autorités du pays, en l'absence d'activité touristique développée à forte tendance de drainage de touristes, l'ouverture de bureaux de change en Algérie n'est pas une priorité.

A contrario de cette vision du gouvernement, qui ne semble pas voir le fait d'ouvrir des bureaux de change en Algérie comme une action à forte valeur ajoutée, les économistes voient les choses sous un autre angle. En effet, bon nombre d'entre eux appellent le gouvernement à accorder immédiatement de nouveaux fonds pour ouvrir des bureaux de change pour la conversion monétaire en Algérie, en concomitance avec le retour partiel du trafic aérien avec l'étranger. A ce titre, ils ne font pas économie d'éloges envers la loi régissant l'activité et activant les licences accordées en 2014 à deux bureaux de change. Cela tout en critiquant la diminution de la valeur de la bourse touristique à 90 euros, en raison de la baisse de la valeur du dinar. A ce titre, les intervenants proposent le réexamen rapide des subventions à l'attention des touristes, des étudiants et des malades devant subir des soins ou interventions à l'étranger.

Les avis s'accordent à dire que les circonstances actuelles imposent, aujourd'hui, l'orientation immédiate et directe du gouvernement vers l'ouverture urgente de bureaux de change en Algérie. Une mesure qui, pour eux, devrait être accompagnée par l'augmentation de la subvention touristique, qui équivaut aujourd'hui à 90 euros contre 15.000 dinars, parallèlement au grave effondrement de la monnaie nationale. Un montant très bas qui ne suffirait même pas pour louer un taxi dans n'importe quel pays étranger.

Des réformes radicales s'imposent

Les économistes appellent à engager des réformes radicales dans le domaine des transactions financières bancaires, au lieu de prise de mesures éparses sans effet notable pour la résolution des crises. Il est à se demander quelles sont les raisons qui empêchent, aujourd'hui, l'ouverture de bureaux de change réglementés en Algérie, d'autant plus que le texte législatif régissant le processus est en vigueur depuis 1996 avant de subir quelques amendements en 2016 ? Les estimations s'accordent à dire que le tourisme à l'étranger ne constitue pas une effusion hémorragique des réserves de change en devises, ou de la caisse du Trésor public.

Si des activités devaient être mises en cause en la matière, ce serait plutôt le processus incontrôlable de l'importation, ainsi que la subvention des matières premières à l'importation, qui sont les plus grandes menaces qui pèsent sur l'économie algérienne. Si un autre phénomène mérite, lui aussi, d'être mis en cause, c'est bien sûr celui de la surfacturation. Certaines propositions vont dans le sens de l'augmentation de la prime touristique à un minimum de 3.000 euros, comme c'est le cas en Tunisie ou 4.000 euros comme légiféré au Maroc, pour prendre l'exemple de nos voisins immédiats. De l'avis de certains connaisseurs en matière d'économie financière, les bureaux de change, une fois ouverts, verront une forte demande de la part des Algériens dans les premiers temps, mais le processus devrait, pour eux, s'organiser automatiquement au fur et à mesure avec une certaine accoutumance du citoyen à la disponibilité des devises au niveau des bureaux. Pour eux, cette mesure devrait être accompagnée d'autorisations permettant de libérer, dans une certaine mesure, les marges bénéficiaires du propriétaire du bureau de change.

Le fait est que celui-ci n'acceptera pas d'exercer une activité gratuitement sans marge, particulièrement si celui-ci compare ses marges à celles que réalisent ceux qui activent dans le marché parallèle, qui exercent des taux largement supérieurs à ceux qui sont officiellement retenus.

Réguler le marché de la devise

Les appels des experts à l'attention des pouvoirs publics et des autorités financières du pays vont dans le sens de l'engagement de mesures visant à réduire les différences énormes entre les taux de change du marché officiel et du marché parallèle de la devise ; ce dernier ne souffre pas de la réticence du citoyen à son égard.

L'autre mesure est certainement celle de l'endiguement des fonds du marché parallèle de la devise pour l'éradication des échanges du marché du Square. La mesure de l'augmentation de la prime en devises devrait être appliquée progressivement, par

exemple à partir de 1.000 euros pour atteindre les 3.000 euros au fil du temps. A ce titre, le gouvernement est aujourd'hui tenu de contenir l'argent dormant au niveau du marché noir, de permettre au voyageur de recevoir une subvention touristique respectable et de rester à l'écart de la subvention actuelle dérisoire qui ne suffirait même pas à un seul déplacement entre deux aéroports nationaux dans n'importe quel pays.

Aujourd'hui, si l'occasion de la réouverture de l'espace aérien pour le trafic commercial est une occasion de permettre des échanges en devises, l'occasion devrait être saisie pour la libéralisation des taux de change et l'ouverture des bureaux y afférents. Cela permettra d'une pierre deux coups. L'occasion sera offerte aux citoyens désirant exercer des activités à l'étranger, avec entrée de devises en Algérie, ainsi que de développer un argument supplémentaire favorisant la destination Algérie, comme destination touristique■

A. B.

Crédits à la consommation et soutien à l'investissement

La Banque centrale plafonne les taux d'intérêt !

Scepticisme. Dans un communiqué rendu public, la Banque centrale a fixé le seuil des taux d'intérêt débiteurs à ne pas dépasser durant le deuxième semestre de l'année en cours, avec des taux oscillant entre 8,15% et 14,26%, selon le type de financement.

L'accès aux crédits bancaires réside dans la réduction du taux d'intérêt qui est parfois *« exorbitant »*, seul moyen efficient pour réduire l'inflation et encourager à la fois l'investissement et la consommation des ménages, deux composants de la croissance économique. Dans le but d'organiser le marché financier, la Banque centrale a recouru au plafonnement des taux d'intérêt ; une mesure qui concerne les crédits immobilier, automobile et celui de consommation.

Dans un communiqué rendu public, la Banque centrale a fixé le seuil des taux d'intérêt débiteurs à ne pas dépasser durant le deuxième semestre de l'année en cours, avec des taux oscillant entre 8,15% et 14,26%, selon le type de financement. Cette instruction de la Banque d'Algérie concerne les crédits à la consommation, des crédits à court, moyen et long termes. La décision porte également sur des découverts bancaires, des prêts de financement de l'habitat ainsi que le crédit-bail.

En effet, si la Banque centrale considère cette opération nécessaire pour garantir la circulation de la masse monétaire sur le marché financier, les consommateurs comme les investisseurs restent très sceptiques en raison de ces taux d'intérêt jugés *« excessifs »*, ce qui peut être expliqué par l'absence de concurrence entre les établissements financiers, mais aussi par la tendance des ménages qui s'est dirigée beaucoup plus vers l'épargne pour certains, la thésaurisation pour les autres et la réduction des investissements faute de taux de crédits raisonnables, notamment durant cette période marquée par la réduction de l'activité.

En effet, pour encourager la consommation et l'investissement, deux moteurs de croissance des solutions existent pour ceux qui veulent les voir : réduire le taux d'intérêt pour la consommation et faciliter l'accès aux crédits bancaires pour les investisseurs.

Aujourd'hui, comme d'ailleurs les années précédentes, l'accès aux crédits bancaires reste l'une des entraves majeures à l'investissement privé. Une panoplie de mesures a été prise par les pouvoirs publics dans ce sens, à travers l'instauration de la finance islamique et l'injection de milliards de dinars sur le marché financier pour le soutien de l'investissement. Des mesures qui n'ont pas apporté les résultats attendus et ce, même à la reconnaissance du Premier ministre sortant, Abdelaziz Djerad.

Conséquences des courses : un an après l'annonce de la mise en application de ces mesures, la machine économique du pays n'arrive toujours pas à redémarrer.

Enfin, le système financier, qui est l'un des principaux piliers de l'économie des pays développés, souffre d'une gestion archaïque et fait perdre à l'Algérie énormément de temps pour remettre son économie sur la voie du développement. Il est temps de remettre de l'ordre dans ce secteur et entamer des réformes sérieuses pour l'adapter à la situation actuelle■

A. B.

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

La meilleure protection de vos biens et de votre activité

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad-Rais Alger**
Tél.: +213(0) 23 56 93 24 à 33 Fax: +213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84
info@caat.dz **www.caat.dz**

L'ACTUEL 224 - Juillet-Août 2021 - Anep n° 2116101918

Accession de l'Algérie à l'OMC

Que de temps perdu !

Retard. Pour bon nombre d'observateurs, notre pays n'est pas encore prêt, techniquement parlant, pour prétendre au quitus d'entrée à l'OMC. Selon certaines sources proches du dossier, il reste encore au moins une vingtaine d'engagements auxquels l'Algérie devra souscrire pour être acceptée comme membre à part entière de ladite Organisation.

En tant que première femme et première Africaine à ce poste, la Nigériane Dr Ngozi Okonjo-Iweala est entrée en fonction au poste de Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le 1er mars 2021. Il s'avère que l'OMC est passée à l'heure africaine. De grandes attentes reposent, désormais, sur les épaules d'Okonjo-Iweala, avec l'espoir qu'elle défendra les intérêts du continent. Néanmoins, la réalisation d'un tel programme à l'OMC demandera un leadership fort de la part des pays africains plutôt que d'une directrice générale africaine.

Cet organe s'efforce d'établir des règles pour orienter les échanges entre ses 164 membres et résoudre les litiges de manière équitable. 44 de ses membres sont des pays africains. 9 autres pays africains disposent d'un statut d'observateur et certains négocient actuellement leur adhésion à l'Organisation, à l'image de l'Algérie.

Un grand retard dans le processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC

En 1987, l'Algérie a manifesté sa volonté d'intégrer le système du commerce multilatéral qu'incarnait l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) et, à partir de 1995, par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Groupe de travail de l'accession de l'Algérie au GATT a été institué le 17 juin 1987. En 1995, ce Groupe de travail du GATT a été transformé en Groupe de travail de l'OMC chargé de l'accession de

l'Algérie. Il a tenu sa première réunion en avril 1998. Mais depuis cette date, l'Algérie a traîné la patte dans la préparation du dossier d'adhésion à l'OMC en se justifiant par des argumentations liées à des options stratégiques et non pas bureaucratiques, notamment en matière d'encouragement des exportations nationales et la protection du produit local, entre autres. L'autre raison non avouée par les responsables du dossier est vraisemblablement la restriction du *« champ des possibles »* en matière de politique économique et de stratégie de développement, notamment en termes d'outils d'appui sectoriel dans le cadre de la stratégie industrielle. Ceci est l'aspect sans doute le plus négatif d'une adhésion à l'OMC dans la mesure où l'Etat a un grand rôle à jouer dans l'accélération de notre développement économique.

L'adhésion à l'OMC le priverait d'instruments clés pour intervenir dans l'économie. Ainsi, notre pays a accusé un retard qui d'ailleurs n'est pas à son avantage. Au contraire, accéder à l'OMC pour l'Algérie est synonyme de plusieurs privilèges de différentes natures comme, par exemple, la gestion des conflits quant à l'accès aux marchés d'exportation grâce au recours et à l'usage de la procédure de règlement des différends pour les conflits commerciaux internationaux, car cette procédure est réservée exclusivement aux membres du système commercial multilatéral ou bien concernant la compétitivité commerciale avec surtout l'amélioration des conditions de l'insertion internationale à travers une plus grande rationalisation productive et une meilleure exploitation des avantages comparatifs réels mais surtout potentiels qu'un pays comme l'Algérie est amené à construire.

L'Algérie va-t-elle frapper à la porte de l'OMC

Pour bon nombre d'observateurs, notre pays n'est pas encore prêt, techniquement parlant, pour prétendre au quitus d'entrée à l'Organisation. Selon certaines sources proches du dossier, il reste encore au moins une vingtaine d'engagements auxquels l'Algérie devra souscrire pour être acceptée comme membre à part entière de l'OMC. Si l'on se réfère aux conditions d'accession à l'OMC, on s'aperçoit que les modalités comportent des engagements concernant le respect des règles et disciplines de l'OMC après l'accession et les périodes de transition requises pour apporter les modifications législatives ou structurelles nécessaires à la mise en œuvre de ces engagements.

S'agissant de notre pays, il se trouve que le principal obstacle que l'Algérie n'a pas encore franchi ou ne veut pas dépasser réside précisément dans son refus d'accomplir cet effort de modernisation et de mise à niveau de son appareil de production et de son management global. C'est précisément de ce refus de modernisation et d'universalisation des règles de gestion que découlent ses dérisoires performances en matière d'exportations. Cela étant, on peut croire que les choses vont changer à l'avenir. Récemment, le groupe d'experts chargé du dossier de l'OMC a participé sous la présidence du ministre du Commerce à une réunion de travail dans le cadre des préparatifs de la 12e réunion ministérielle virtuelle de l'OMC, prévue du 30 novembre au 3 décembre prochains à Genève.

Le ministre avait affirmé que notre pays allait de l'avant vers l'accession, selon des démarches, précise-t-il, *« bien étudiées »*, soulignant que cette instance offrait de meilleures opportunités pour la relance de l'économie nationale, a indiqué un communiqué du département ministériel. L'objectif est de relancer l'économie nationale à travers l'initiation d'une série de réformes profondes à même de promouvoir le commerce extérieur et l'intégration dans la chaîne de valeurs régionale et mondiale.

Qui plus est, le ministre a évoqué à cette occasion les réformes engagées par le gouvernement dans ce sens, dont la révision de la règle 49-51 régissant l'investissement étranger en Algérie, maintenue pour certains secteurs stratégiques, et ses répercussions positives sur l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) et l'augmentation du volume des échanges commerciaux. Peut-être que l'année 2022 sera l'année de l'entrée officielle de l'Algérie à l'OMC■

R. A.

Commerce électronique

Quelle portée pour le e-commerce en Algérie ?

Avancée. Sur le plan réglementaire, les choses ont commencé à avancer en 2018 après la promulgation de la loi relative au commerce électronique fixant les règles générales du commerce électronique des biens et des services.

Le développement des nouvelles technologies a permis au secteur du commerce électronique de faire ses premiers pas en Algérie. Ce secteur doit, donc, son essor à la démocratisation des smartphones et l'avènement de l'internet mobile. Un facteur qui a permis à des millions d'Algériens d'accéder au Net et de découvrir un contenu diversifié et varié. Cette offre comprend aussi des services commerciaux proposés par des boutiques en ligne et des magasins ayant déjà pignon sur rue.

Le e-commerce se développe ainsi et arrive à arracher des parts considérables à l'activité commerciale classique ou traditionnelle. Sur le plan réglementaire, les choses ont commencé à avancer en 2018 après la promulgation de la loi relative au commerce électronique fixant les règles générales du commerce électronique des biens et des services. Ce cadre réglementaire a bien détaillé plusieurs axes de cette activité, notamment les produits à commercialiser, les moyens de paiement et les détails de la transaction.

Toutefois, c'est une étape qui a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives à cette activité. Le e-commerce promet, par ailleurs, de modifier le comportement du consommateur et du commerçant. En ce sens, les transactions entre les deux parties sont transparentes et vérifiables. Les autorités peuvent, par conséquent, contrôler et suivre les échanges de manière efficace et ce, contrairement aux activités traditionnelles qui versent le plus souvent dans l'informel.

Un cadre réglementaire et des avantages

En dépit de tous ces avantages, des professionnels de ce secteur naissant relèvent quelques lenteurs et handicaps auxquels fait face l'activité. Parmi ces lenteurs, l'on cite, notamment, l'intégration des moyens de paiement électronique dans les plateformes du commerce. Ainsi, de nombreuses start-up rencontrent des difficultés à se faire payer pour cette raison. Dans le cas où le moyen de paiement est opérationnel, ce sont les réticences des consommateurs qui sont pointées du doigt.

Le consommateur n'a pas encore assimilé toute la portée d'effectuer des transactions électroniques pour l'achat de produits de base. Il apparaît, donc, que malgré le niveau de développement que connaissent ces moyens de paiement pour certains secteurs comme les télécoms, ça reste faible s'agissant des petites boutiques en ligne, ce qui peut s'expliquer par le manque de confiance et le peu d'intérêt que porte le consommateur pour certains privilèges commerciaux.

Une situation qui inciterait éventuellement les opérateurs qui activent dans le domaine à fournir plus de garanties par rapport aux produits et au service assuré. C'est peut-être une question de temps avant qu'il n'ait un véritable déclic de cette activité, affirme-t-on■

S. B.

SAP S/4HANA®

Ouvrir votre entreprise sur l'ère nouvelle des systèmes de gestion collaboratifs est une question d'harmonie. Chacun doit faire son travail, selon les règles et suivant un enchaînement connu d'avance, en assurant une circulation fluide de l'information.

SAP S/4HANA, dernier né des systèmes de gestion intégrée du leader mondial SAP, harmonise le fonctionnement de votre entreprise en assurant une gestion du flux d'information et de marchandise d'une manière continue et fluide tout en assurant un contrôle efficace sur l'information et les pratiques.

ITsolutions

SAP Silver Partner

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous mettons à disposition des organisations à taille humaine, un ensemble de technologies et de compétences au service de l'optimisation de la productivité collective et individuelle. Tout au long des 25 années d'expérience et des dizaines de projets au service des entreprises locales, nous avons accumulé un capital expérience non négligeable alliant connaissance parfaite de l'environnement et des contraintes locales à l'expertise, aux méthodologies et aux standards internationaux les plus éprouvés. Notre champ d'action couvre un large éventail d'expertises tel que : – Edition de solutions de gestion adaptées au marché local – Intégration de solutions d'aide à la décision et d'analyse des données – Intégration de solutions de collaboration et portail d'entreprise.

THE BEST RUN SAP®

www.itsolutions.dz / Téléphone : +213 (0)671 727 106 / +213 (0)560 044 717/ +213 (0)21 52 34 25 /E-mail : info@itsolutions.dz

Fidèle à ses valeurs, Mobilis accompagne le succès made in Algeria

Mobilis, entreprise citoyenne par excellence et partie prenante du succès de ses partenaires et des institutions algériennes, accompagne ces derniers activement dans les défis qu'ils relèvent quotidiennement pour redorer le blason de notre pays dans des domaines aussi divers que variés : économie, science, sport, etc.

mobilis موبيليس

الراعي الرسمي للمنتخب الوطني
و الإتحاد الجزائري لكرة القدم

Manifestations économiques

Mobilis a pris part au Forum économique algéro-libyen qui s'est tenu les 29 et 30 mai dernier, organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). L'opérateur télécom a également participé au Salon de la production nationale destiné à l'export pour la Libye, qui s'est tenu du 30 au 31 mai au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex).

Lors de ce salon, Mobilis a marqué sa présence à travers un stand regroupant les filiales du Groupe Télécom Algérie, au niveau duquel, ses conseillers technico-commerciaux ont exposé les dernières offres et solutions de l'entreprise.

Mais au-delà de sa propre participation active et récurrente à ce genre d'événements exceptionnels, Mobilis, l'opérateur algérien leader dans l'innovation et les nouvelles technologies, affirme son implication dans la dynamique qui marque les relations économiques algériennes avec les pays du continent africain.

Universités et innovation

Fidèle à son programme de soutien aux universités nationales, qui sont les garantes de l'avenir de l'Algérie à travers la formation de son élite, Mobilis a accompagné, au mois d'avril dernier, la célébration du 47e anniversaire de la création de l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène (USTHB).

A travers l'esprit de promotion de l'excellence à l'algérienne qui la caractérise si bien, l'USTHB est, en effet, l'une des meilleures universités algériennes. Mobilis a voulu gratifier une quarantaine d'enseignants qui se sont vu promus au rang de professeurs dans diverses spécialités.

Sport

La passion de Mobilis pour les Verts et ses supporters grandit de match en match ! Ça tombe bien, l'Equipe nationale algérienne de football vient de battre un record qui la propulse au rang des meilleures nations au monde et la première en Afrique en termes de nombre de matches successifs sans défaite, avec 27 parties de rang alignées par les poulains de l'entraîneur Djamel Belmadi.

A cette occasion, Mobilis félicite nos Fennecs pour ce nouveau sacre grandiose et mérité, qui restera gravé dans les annales de l'histoire du football algérien et africain.

Mobilis a également soutenu nos jeunes et talentueux joueurs de l'équipe nationale de football (U-20 ans) qui ont participé à la finale de la Coupe arabe des nations.

Par ailleurs, Mobilis tient également à être toujours au plus près de ses clients en leur proposant en permanence plein d'offres spéciales, comme le jeu MobSound, qui vous permet de gagner 12 smartphone Huawei P30 Lite. Pour participer, vous n'avez qu'à télécharger l'appli Mobilis ou à envoyer un sms au service MobSound au 4121. Les noms des gagnants seront tirés au sort en présence d'un huissier de justice. Cette offre est valable jusqu'au 24 juillet 2021■

K. B.

Défi de l'exportation en Algérie

Entre opportunités et contraintes

Assouplissement. Les recettes en devises de l'Algérie ont diminué depuis 2014 en raison des chocs pétroliers successifs enregistrés, passant de 60 milliards de dollars à 33 milliards de dollars en 2019 et à environ 23 milliards de dollars à la fin de l'année dernière.

Après un long bras de fer entre les candidats à l'exportation, d'une part, et le gouvernement algérien, d'autre part, les premiers auront gagné une manche, puisque le gouvernement a décidé de modifier sa politique monétaire et de réviser la loi sur la monnaie et le crédit, longuement critiquée par les investisseurs, afin d'encourager les exportations dans le but de fournir des devises fortes.

Le Conseil des prêts et de la monnaie et du crédit de la Banque centrale d'Algérie a décidé d'assouplir légèrement l'emprise sur le contrôle des changes pour les exportateurs afin de permettre le développement des exportations en dehors du secteur de l'énergie, en adoptant, lors de l'une de ses réunions du mois de mars dernier, *« un projet de règlement sur les règles applicables aux transactions à l'étranger et aux comptes en devises ».*

L'ex-ministre algérien des Finances et actuel Premier ministre, Aymen Benabderrahmane, a déclaré à la presse que cette décision faisait partie de l'adaptation des lois régissant les mouvements de fonds depuis et vers l'Algérie, comme l'exige la conjoncture

économique actuelle de l'Algérie, ainsi que les développements dans le monde. Selon ses déclarations, la décision de donner aux exportateurs la liberté de disposer de leur argent était conforme aux décisions du président de la République, qui a fait de l'augmentation des exportations le plus grand chantier de son programme. Selon lui, il y aura certainement plus de flexibilité dans les relations entre les exportateurs et la Banque centrale d'Algérie pour encourager les produits locaux et l'économie, et le prochain objectif sera d'ouvrir des succursales des institutions financières dans les capitales des pays partenaires en Europe et en Afrique.

De nouvelles mesures...

L'article modifié par le nouveau projet de règlement stipule que *« les exportateurs sont autorisés à déposer la totalité du produit de leurs exportations sur des comptes en devises pour répondre aux besoins de leur activité »*. En outre, ces mesures sont des *« mesures de règlement exonérées d'impôt et de la domiciliation bancaire pour les exportations liées aux services numériques, ainsi que celles relatives aux services des start-up et des professionnels non commerciaux »*.

Selon la Banque centrale d'Algérie, *« les nouvelles modifications de la réglementation des changes visent non seulement à encourager le processus d'exportation, en permettant aux exportateurs d'obtenir toutes les recettes en devises résultant de leurs activités, mais aussi à attirer à terme tous les acteurs du commerce extérieur, en particulier dans le secteur des services numériques et en ligne, ainsi que les professionnels non commerciaux, afin de les intégrer dans l'économie formelle »*. La Banque centrale exigeait des exportateurs de biens, de services et même de sociétés étrangères actives en Algérie de disposer de 40% de leurs recettes d'exportation en devises étrangères, tandis que les 60% restants étaient convertis et transférés en dinar algérien, et que 30% restaient sur le compte source, comme garantie pour couvrir toute amende bancaire ou douanière éventuelle. L'Algérie peine à doper ses exportations après que les recettes pétrolières, qui représentent 92% des revenus du pays, aient chuté à un tiers depuis 2014, alors que les dérivés du pétrole représentent la moitié des exportations hors pétrole.

Les recettes en devises de l'Algérie ont diminué depuis 2014 en raison des chocs pétroliers successifs enregistrés, passant de 60 milliards de dollars à 33 milliards de dollars en 2019 et à environ 23 milliards de dollars à la fin de l'année dernière. Les exportations non pétrolières restent marginales, avec environ 520 millions de dollars d'exportations non pétrolières au cours des trois premiers mois de cette année, soit 7,6% des ventes algériennes à l'étranger au cours de cette période, et le pétrole est la plus importante exportation de l'Algérie à l'étranger, représentant 92,4% des exportations. Le gouvernement algérien vise à porter les exportations hors pétrole du pays à 5 milliards de dollars d'ici la fin de l'année, en soutenant les exportations de produits agricoles, électroniques et de services en approuvant les exemptions douanières et en soutenant le fret maritime.

Encourager l'acte d'exportation

Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens a déclaré que la décision *« d'assouplir les restrictions du gouvernement sur les opérations d'exportation, bien que tardive, est la bienvenue pour les exportateurs qui se plaignaient de leur incapacité à disposer librement de leur argent, ce qui a conduit beaucoup d'entre eux à se retirer de l'exportation et à se contenter de la commercialisation au niveau national »*.

« La Banque centrale transfère 60% des recettes d'exportation de l'euro et du dollar vers le dinar, et lorsque le producteur ou l'exportateur a besoin de biens primaires, il doit acheter la monnaie à la Banque centrale à un taux élevé, car la chute du dinar se poursuit de manière accélérée », a-t-il déclaré.

« Les banques gagneraient, donc, deux fois avec les exportateurs, alors que ceux-ci perdent deux fois, mais aujourd'hui, l'exportateur peut librement disposer de son argent en devises fortes, ce qui lui permettra de rechercher des opportunités d'investissement à l'étranger, ce qui est bénéfique pour le pays », a-t-il encore étayé.

L'Association des exportateurs a appelé le gouvernement à suivre cette décision avec un ensemble d'autres décisions stimulantes pour les exportateurs, prévoyant une contraction des recettes d'exportation en raison de la suspension des exportations hors-hydrocarbures de 1 milliard de dollars. Entre les opportunités et les défis liés à l'exportation hors hydrocarbures, il appartient maintenant au gouvernement d'accélérer les réformes et la prise de mesures nécessaires permettant de libérer et d'encourager l'acte d'exportation sur tous les plans. L'intention y est, reste la qualité des mesures d'accompagnement. Dossier à suivre■

A. A . B.

Bilan des assurances du premier trimestre 2021

Les compagnies d'assurances remettent les pendules à l'heure !

Optimisme. Après avoir traversé quelques turbulences sur le plan des réalisations en 2020, le secteur des assurances s'est vite remis sur pied en 2021. En effet, plusieurs voyants sont repassés au vert. En attendant la confirmation de la tendance sur l'ensemble du premier semestre de l'année en cours, les compagnies nationales retrouvent le sourire.

Cependant, le bilan du 1er trimestre 2021 affiche, selon une note de conjoncture publiée par le Conseil national des assurances (CNA), quelques disparités dans des segments réputés stratégiques. Les filières Assurances automobile et Personnes ont connu une petite baisse de forme, tandis que les assurances de dommages sont en hausse.

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances a atteint les 43,5 milliards de dinars durant le premier trimestre de 2021, contre 40,4 milliards DA par rapport à la même période de l'année 2020, soit un taux de croissance de 7,7%, selon une note de conjoncture du Conseil national des assurances (CNA). Ce taux de croissance de la production du marché national des assurances a concerné globalement toutes les activités confondues du secteur, a ajouté le document, précisant que le règlement des sinistres a connu aussi une hausse de 31,9%. Ainsi, les assurances de dommages (automobile, incendie et risques divers, crédit, agriculture et transport) ont réalisé un chiffre d'affaires d'un peu plus de 37 milliards DA, en hausse de 4,3% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Les assurances de personnes ont affiché un chiffre d'affaires de 3,6 milliards DA contre 3,9 milliards DA au premier trimestre de l'exercice 2020, soit une baisse de 5,9%. Quant à la branche IRD, elle a achevé cette même période avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de 15,1 milliards DA, en progression de 13,6% sur une année.

S'agissant des Assurances agricoles, elles ont connu un accroissement de

3,9% durant le 1er trimestre 2021, alors que la branche Transport a vu son chiffre d'affaires grimper de 17,4% pour atteindre près de 1,5 milliard DA (contre 1,3 md DA à la même période 2020) au bénéfice du niveau des primes émises par la sous-branche Transport aérien, ayant cumulé un chiffre d'affaires de 295,5 millions DA au 31 mars 2021. Pour ce qui est de l'assurance Crédit, elle a enregistré une hausse de 22,7% avec un chiffre d'affaires de 644,8 millions DA. Selon le bilan, les sociétés d'assurances de dommages à capitaux privés ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 9 milliards DA, loin derrière les compagnies publiques qui restent dominantes sur le marché à hauteur de 74,3% avec un chiffre d'affaires ayant atteint 27,5 milliards DA.

Les sociétés d'assurances de personnes ont concédé une baisse de 5,9% de leur chiffre d'affaires durant le 1er trimestre 2021 avec un montant de plus de 3,6 milliards DA contre 3,9 milliards DA au premier trimestre de l'exercice 2020. Ce montant comprend 1,3 milliard DA pour l'assurance Vie et Décès, 1,8 milliard DA pour la Prévoyance collective, 436,4 millions DA pour la branche Accidents, 13,2 millions DA pour la branche Maladie, avec une décroissance de 86,8% de la branche Assistance.

Concernant les parts du marché des assurances de personnes, les sociétés privées constituent 30,6% de la production totale avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard DA. Par ailleurs, le stock des sinistres restant à payer a connu une augmentation de 54,9%, passant à 6,2 milliards DA au 31 mars dernier, alors qu'il était à 4 milliards DA à la même période de l'année dernière.

La reprise de l'importation de véhicules représente 15% de hausse pour le CA des assureurs

La branche Automobile a enregistré une baisse de 3,2%. Elle représentait au premier trimestre 2021 une part de marché estimée à 52% du total du portefeuille des assurances de dommages et un chiffre d'affaires d'un peu plus de 19,2 milliards DA contre près de 20 milliards DA réalisés durant le 1er trimestre 2020.

Par ailleurs, la baisse du nombre de contrats souscrits est de l'ordre de 3,7%, les risques obligatoires fléchissent de 2,9%, entraînant, par conséquent, une perte dans le portefeuille RC, estimée à un montant de plus de 135,6 millions DA.

Le P.-dg de la compagnie Alliance Assurances et vice-président de l'UAR, Hassan Khelifati, qui s'est exprimé récemment autour de ce sujet, a expliqué que l'attente de la reprise du marché automobile segment du neuf en Algérie de la part des assureurs est grande. Selon lui, ce marché conjugué à l'accord multilatéral visant à réguler la branche Assurance automobile et à *« gommer »* les disparités des tarifs est garant d'une certaine dynamique au sein d'un secteur réputé pour sa résilience, mais qui ne peut s'empêcher de vaciller sous le poids de la crise sanitaire.

D'autre part, M. Khelifati évalue la hausse du chiffre d'affaires prévue pour la relance du marché automobile, à partir du 4e trimestre 2021, entre 10 et 15% et ce, dans le meilleur des cas■

K. B.

Les assurances dans le Plan de relance économique 2020-2024

Un levier de développement

Le plan de relance économique 2020-2024, initié par le gouvernement, a réservé une place de choix au secteur des assurances, tous types confondus, selon le Conseil national des assurances (CNA).

Ce dernier précise que dans ce document rendu public en juin 2021, il est fait, entre autres, rappel de la mesure exceptionnelle prise par le président de la République visant l'encouragement des personnels de la santé publique qui luttent contre la pandémie et ce, par l'instauration d'un régime d'assurance spéciale. Il convient de souligner que cette mesure a été prise pour accompagner solidairement le personnel de la santé qui s'est retrouvé aux premières lignes du front de lutte contre la pandémie de la Covid-19.

Au chapitre de l'activité agricole, les pouvoirs publics ont décidé d'encourager le monde des agriculteurs et des éleveurs avec une panoplie de leviers dans l'assurance tels : la relance de la couverture sociale de ces derniers et, plus globalement, la promotion de l'assurance agricole, y compris des calamités agricoles■

Pétrole algérien

Sombres perspectives ?

Pessimisme. L'avenir du pétrole algérien semble compliqué. Les chiffres sont effarants. Une étude du Think Tank *« The Shift Project »* sur les perspectives de l'approvisionnement de l'Union européenne indique que d'ici à 2050, la production de pétrole brut de l'Algérie devrait baisser de près de 65% et représenter environ 130 millions de barils, soit 0,4 million de barils par jour.

Joint par nos soins, Mohamed Saïd Beghoul, expert en énergie, trouve cette approche *« un peu sévère »*. Depuis le pic de la production de pétrole atteint vers l'année 2008 (environ 55 millions de tonnes/an), précise-t-il, *« on est arrivé à 48 millions de tonnes en 2018, soit un taux de déplétion de 13% sur la décennie »*. A ses yeux, si cette tendance arrivait à se maintenir entre 2021 et l'année 2050, *« la production serait autour de 25 millions de tonnes/an à cet horizon, c'est-à-dire une baisse de 48%, correspondant à une production de 182 millions de barils/an, ou 0.5 million de barils par jour »*. Toutefois, enchaîne l'auteur du *« Pétrole algérien : les barils de la peur »*, cela suppose *« un scénario conservateur (optimiste) basé sur la courbe d'apprentissage depuis l'année 2008, scénario qui situe, d'ailleurs, la fin du pétrole algérien vers justement l'année 2050 »*.

Quant au Think Tank, il fait part d'une déplétion des réserves de 79%, des faibles perspectives de renouvellement et une production de pétrole en Algérie devant continuer à décliner fortement. L'étude prévoit aussi qu'*« en 2030, la production algérienne devrait passer en dessous du seuil des 240 millions de barils produits (soit 0,7 million de barils par jour) contre 380 millions de barils en 2019 (1,1 million de barils par jour) »*. D'autre part, le document souligne que l'évolution de la production d'hydrocarbures liquides (pétrole brut, condensats et liquides de gaz naturel (LGN) présente un déclin similaire de l'ordre de 60% entre 2019 et 2050. A ce sujet, le Dr. Beghoul précise que *« les productions de condensat et du GPL ne sont pas en reste »*. Pour le condensat, la production *« a chuté de son pic de 18 millions de tonnes/an en 1990 à seulement 9 millions de tonnes en 2018 (recul de 50% en 30 ans), tandis que celle du GPL n'a pas trop diminué, avec un pic de 10 millions de tonnes en 2000 contre 8 millions de tonnes en 2018 (recul de 20% en 20 ans) »*.

Contrairement à l'approche de Think Thank, *« la production de ces deux produits serait appelée à décroître de manière beaucoup plus significative que celle du pétrole brut du fait que la production de ces liquides reste tributaire de celle du gaz et de la richesse de ce dernier, en déplétion également »*. Outre le déclin de la production, l'étude en question précise que la quasi-totalité de la production à la date de 2020 provient de champs dont la date de découverte est *« antérieure à 2000 »*, et *« la production de ces champs devrait diminuer de près de 50% à 2030 et de 92% à 2050 »*. En dépit d'une efficacité d'exploration plus importante que certains pays, sur la décennie 2010, avec près de 200.000 barils découverts par millions de dollars investis, *« les champs non découverts ne pourraient ajouter d'ici à 2050 que 4 milliards de barils aux 27 milliards déjà découverts à 2020 »*■

H. M.

ISO 9001:2015
Management
system

www.tuv.com
ID 9108649708

LIFTAL

Fabrication des Elingues Câbles, Elingues Chaînes Sangles Plates
Elingue Rondes, Câbles et Accessoires de Levage & de Manutention
Produits et Accessoires Industriels et Pétroliers

QUALITÉ ET SÉCURITÉ GARANTIES

Hai Mekhadma à coté de Dar El Moualem
Bp 862,Mekhadma Ouargla Algérie

029 71 65 42/43/44
0770 94 28 39 / 0550 05 98 83

liftal_sling@yahoo.fr
liftal.sarl@gmail.com

www.liftal-sling.com

Secteur des hydrocarbures

La pétrochimie dynamise les investissements en Algérie

Développement. L'industrie pétrochimique s'est imposée depuis quelques années comme le plus important générateur de devises pour certains pays. Les besoins sont sans cesse grandissants sur un marché solide avec de bonnes perspectives.

Pour l'Algérie, l'impératif est de rentabiliser davantage son secteur des hydrocarbures à travers le développement de la filière pétrochimie à travers Sonatrach qui met le paquet ces derniers temps pour le développement de ce secteur névralgique, surtout avec la baisse des prix des hydrocarbures.

Des négociations sont en cours avec des sociétés étrangères pour le lancement de plusieurs mégaprojets dans le domaine de la pétrochimie. On peut citer le lancement de la réalisation d'un projet de deux unités, pris en charge par Sonatrach, pour la production de substances pétrochimiques nécessaires à l'industrie nationale, à savoir une unité de production de 200.000 tonnes/an de méthyl tert-butyl éther dans la zone industrielle (ZI) d'Arzew, en sus d'un complexe de production de 100.000 tonnes/an d'alkybenzène linéaire au niveau de la ZI de Skikda.

Quant au premier projet, les études architecturales fondamentales ont été achevées, selon le ministère de l'Energie. L'appel d'offres pour la sélection du promoteur a été lancé en mars dernier. S'agissant du deuxième projet sis à la zone industrielle de Skikda, les études architecturales ont été effectivement lancées, selon le ministère qui a indiqué que *« toutes les ZI seront mobilisées pour assurer un lancement rapide des projets relatifs à l'industrie pétrochimique »*. Il y a également la réalisation d'une unité de production d'une capacité de 1,3 million de tonnes/an d'ammoniac et de 2,3 millions tonnes/an d'urée à Arzew (Oran) dans le cadre d'un partenariat entre le Groupe Sonatrach et le Groupe Bahouane d'Oman, outre la réalisation d'une nouvelle usine à Arzew Sorfert créée au titre d'un partenariat entre Sonatrach et la compagnie hollandaise OCI d'une capacité de 1,5 million de tonnes/an d'ammoniac et 1,1 million de tonnes/an d'urée.

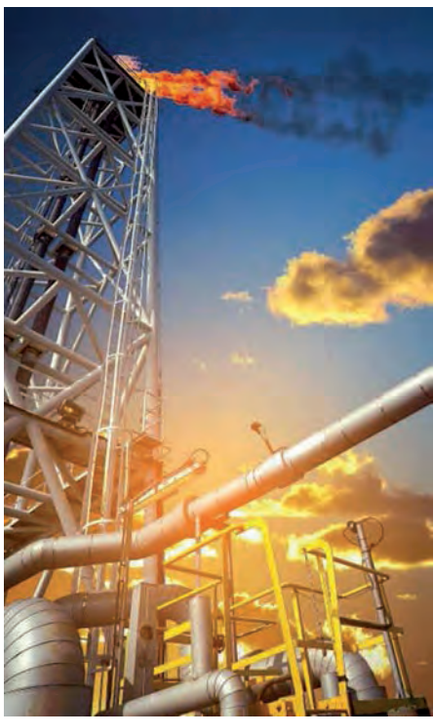

A la faveur de ces deux usines importantes, la capacité de production actuelle de l'Algérie en matière d'urée a atteint 3.448.500 de tonnes/an, précise le ministre. Néanmoins, les experts reconnaissent que certains mégaprojets accusent un retard en raison de leur nature *« complexe »* qui exige de longs délais de réalisation et une haute expertise technologique, dont dispose un nombre réduit de compagnies étrangères, et partant, ils ne sauraient être réalisés qu'en partenariat avec ces dernières.

Face à ces difficultés, la maturité des projets et les négociations y afférentes exigent des délais de réalisation importants, allant de 2 à 3 années. Dans son nouveau rapport sur les perspectives du secteur dans la région, l'APICORP montre qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les pôles de croissance du secteur énergétique sur les cinq prochaines années sont la pétrochimie et l'électricité.

Sur la période 2021-2025, les investissements énergétiques devraient grimper à 805 milliards de dollars dans la région Mena, estime l'APICORP, la Banque multilatérale de développement de l'organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP). Ce sont 13 milliards de dollars de plus que les investissements des cinq dernières années■

F. A.

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue ***L'ACTUEL*** pour 11 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** **(dont 900 DA frais d'envoi)** ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

Signature et cachet

Nombre d'exemplaires ☐

Ci-joint mon réglement :

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - Alger
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
e-mail : redac@actuel-dz.com

Crise d'eau en Algérie

Qui se justifie, s'accuse !

Urgence. Bon nombre de régions en Algérie connaissent, depuis plusieurs semaines, d'importantes perturbations dans l'alimentation en eau potable, ce qui a suscité le mécontentement des citoyens qui sont d'autant plus désappointés que cela coïncide avec la saison estivale.

Force est de constater que nos décideurs avaient suffisamment de moyens financiers et de temps pour préparer la transition face au changement climatique, sachant que la capacité totale de captage d'eau pluviale en Algérie est estimée aujourd'hui à 18 milliards de m^3 par an, donc très insuffisante pour répondre aux besoins du pays. Maintenant que nous sommes au pied du mur par rapport à la crise d'eau, on imagine des solutions dans l'urgence de peur de faire face aux émeutes de l'eau. Du reste, de l'avis de plusieurs experts, le risque climatique en Algérie sera certainement très difficile à gérer dans les prochaines années, eu égard à la demande du précieux liquide qui sera de plus en plus croissante. Pour le scénario le plus catastrophique, l'eau pourrait peut-être figurer dans la liste des denrées à importer. Sait-on jamais !

Le déficit hydrique ne date pas d'aujourd'hui

Selon des experts en la matière, peu d'études de régionalisation des pluies ont été effectuées en Algérie, et les seuls travaux documentés portent sur l'ouest algérien. Dans cette région (Oranie), entre 1926 et 2006, la température a augmenté de plus de 1,5°C, et les précipitations moyennes ont enregistré une baisse comprise entre 10 et 20% (Tabet-Aoul, 2008), comme le confirment des relevés quotidiens de température et de pluviométrie. Par ailleurs, les régions du nord-ouest et du sud-ouest de l'Algérie sont les plus affectées avec à la fois un réchauffement important et une baisse des pluies, selon les statistiques de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH).

Une autre étude d'impact des changements climatiques sur les ressources en eau conduite par l'ANRH (2009), basée sur l'examen de séries de données pluviométriques depuis 1900, a montré que la pluviométrie est en baisse de 40% à l'ouest du pays, de 30% au Centre et de 20% à l'Est. En somme, toutes les recherches confirment ainsi que l'Algérie connaîtra à l'avenir un accroissement sévère de l'aridité qui la rendra davantage vulnérable au stress hydrique. Et pourtant, la pénurie d'eau potable dans nos villes et villages n'est pas un événement épisodique.

Toutefois, la situation s'est compliquée depuis quelques mois, alors que des images de citoyens portant des jerricans ont refait leur apparition dans la presse nationale. En effet, bon nombre de régions en Algérie connaissent, depuis plusieurs semaines, d'importantes perturbations dans l'alimentation en eau potable, ce qui a suscité le mécontentement des citoyens qui sont d'autant plus désappointés que cela coïncide avec la saison estivale. Dans une intervention publique, le secrétaire général du ministère des

Ressources en eau, Ismaïl Amirouche, a annoncé sur les ondes de la Radio nationale que 22 wilayas sont concernées par le phénomène du stress hydrique, autrement dit par *« le manque d'eau »*, et ce, en raison de la réduction inexorable des précipitations, notamment dans les régions ouest et centre du pays durant ces trois dernières années.

« Nous avons enregistré une diminution drastique des volumes d'eau emmagasinés dans les barrages allant de 35 à 40% par an », a-t-il souligné. A titre d'exemple, il a fait état des volumes d'eau des barrages qui approvisionnent la capitale, en citant au passage le barrage de Keddara, dont le taux de remplissage est à moins de 20%, alors que six autres barrages sont à moins de 15% de leurs capacités nominales. De son côté, l'inspecteur principal du ministère des Ressources en eau, Abdelaziz Ardjoun, a fait savoir que les wilayas du pays qui subissent cette crise d'eau potable dépendent uniquement des eaux de surface. Qui se justifie s'accuse ! Pourquoi, depuis des décennies on n'a rien fait pour remédier à cette réalité des choses ?

S'agissant de la capitale, lorsque l'on assure que le volume d'eau potable distribuée à Alger est réduit par une consommation irrationnelle de la ressource, en pointant du doigt le consommateur, le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Alger regrette, en fait, le fait qu'une majorité de citoyens ont commencé depuis quelques jours à *« monopoliser l'eau »* à travers un stockage excessif.

« Au vu de l'utilisation irrationnelle de l'eau, conjuguée à son gaspillage, même toute l'eau du monde ne suffirait pas à satisfaire la demande », a-t-il déclaré. Sur un autre registre, s'agissant du faible débit du robinet, selon l'argumentation de Boukricha, le problème du faible débit de l'eau dont se plaignent les citoyens habitant dans certaines localités de la capitale (Bachdjarah, Birkhadem, Bab-Ezzouar, Bordj el-Kiffan et Ain-Naâdja) est dû au fait que les locataires des étages inférieurs des immeubles *« ne ferment pas leurs robinets durant toute la plage horaire qui est réservée à leur quartier »*.

Les solutions d'urgence

Pour atténuer un tant soit peu les frustrations et la soif des citoyens, les pouvoirs publics ont eu recours à des solutions pratiques et réalisables dans l'immédiat, à l'image des programmes d'urgence qui ont été lancés au niveau des 22 wilayas touchées par ce stress hydrique. Ainsi, pour l'heure, certains programmes ont donné des résultats satisfaisants, étant donné que le déficit était gérable, tandis que dans d'autres régions, la situation est plus lourde. Il s'agit, notamment, des projets de transfert d'eau de barrages, dont on peut citer les wilayas de Sétif et de Bordj Bou-Arréridj qui seront alimentées à partir du barrage d'Aghil Amedda vers celui de Mehouane, ainsi que le transfert d'eau à partir du barrage Oudjet Mellegue pour alimenter les wilayas de Tébessa et de Souk-Ahras. S'agissant des 8 wilayas du centre du pays (Alger, Boumerdès, Blida, Tipasa, Aïn Defla, Médéa, Bouira et Tizi-Ouzou), des solutions urgentes ont été mises en place pour assurer le transfert de l'eau à partir du barrage Ghrib vers celui de Bouromi, à Aïn-Defla, devant alimenter le Grand Alger, à savoir la partie ouest de la capitale et partiellement la wilaya de Blida.

Qui plus est, un autre programme de réalisation de 75 forages, pris en charge par l'entreprise Seaal sur ses financements propres et 100 autres forages financés sur le budget de l'Etat, sont en cours de finalisation. C'est la seule solution possible en cette période estivale où la demande atteint des pics (AEP et agriculture). Toutefois, le délai moyen de réalisation d'un forage et de son raccordement au réseau est estimé environ à deux mois. Concernant les capacités nationales de dessalement d'eau de mer, celles-ci passeront de 561 millions m^3/an actuellement à 2 milliards m^3 annuellement à l'horizon 2024, principalement au profit des habitants des régions côtières.

Pour rappel, l'Algérie compte actuellement 11 grandes stations de dessalement d'eau de mer qui produisent plus de 561 millions m^3 par an, alors que le secteur des ressources en eau s'attelle actuellement à la réalisation de nouvelles stations dans les régions qui enregistrent un déficit en ressources en eau pour élever les capacités de production à 2 milliards m^3 par an d'ici 2024. Aux yeux des responsables de l'hydraulique en Algérie, les stations de dessalement d'eau de mer sont une *« solution durable »* qui peuvent compenser tout déficit ou pénurie de ressources en eau de surface ou souterraine. Néanmoins, il ne faut pas occulter le fait que les effets engendrés par l'activité des stations de dessalement pourraient être graves et importants ainsi que leur impact sur l'environnement provenant principalement du concentré (saumure) produit au cours du dessalement auquel il pourrait s'y ajouter les effets des rejets de produits chimiques utilisés dans ces procédés■

R. K.

Malgré un potentiel énorme

Comment faire sortir le secteur du tourisme de son coma !

Volonté. En cette période de fermeture des frontières, le département du tourisme est dans l'obligation de revoir sa copie. Des mesures d'accompagnement des opérateurs sérieux, qui travaillent pour la promotion de l'image de l'Algérie à l'intérieur comme à l'extérieur, sont nécessaires.

Très longtemps dans un état comateux, la situation du secteur du tourisme est aggravée par la crise sanitaire et les mesures de prévention ayant suivi l'apparition du virus sur le territoire national : fermeture des frontières, réduction de l'activité des établissements hôteliers, fermeture des restaurants... Les résultats de l'enquête menée par le Centre de recherche appliquée et de développement (Cread) indiquent que le secteur du tourisme figure parmi les plus impactés par la crise sanitaire. Mis à l'écart depuis bien des décennies, le secteur souffre de l'absence d'une réelle volonté politique des pouvoirs publics.

Les ministres d'obédience *« islamiste »* ayant succédé à la tête du secteur n'ont malheureusement pas jugé nécessaire de consentir d'efforts supplémentaires pour rehausser ce secteur pourtant considéré comme stratégique et qui figure dans tous les plans d'actions des gouvernements successifs depuis les années 2000. A présent, l'Algérie est et reste un *« pays exportateur de touristes »*.

Comment remédier à cette situation ? En fait, le nouveau ministre du Tourisme, Yacine Hamadi, qui occupait depuis des années le poste de secrétaire général audit ministère, va-t-il réussir le défi de la relance de l'industrie touristique ! L'enjeu est énorme et

les moyens à déployer sont encore plus importants pour redorer l'image de l'Algérie qui, malgré ses beaux paysages, peine à séduire les touristes algériens et étrangers. En ces temps de disette, l'heure est venue de revoir l'industrie touristique pour faire de l'Algérie l'une des meilleures destinations touristiques dans le monde.

Le tourisme domestique, une priorité

Depuis bien des années, les agences de voyages encourageant le tourisme domestique se font de plus en plus rares. Quelques-unes uniquement organisent des circuits touristiques pour faire découvrir aux Algériens avides de curiosité la beauté de leur propre pays. La majorité écrasante active beaucoup plus dans *« l'exportation »* des touristes à travers des voyages organisés vers l'étranger, comme c'est bien le cas du Hadj et de la Omra.

En cette période de fermeture des frontières, le département du tourisme est dans l'obligation de revoir sa copie. Des mesures d'accompagnement des opérateurs sérieux, qui travaillent pour la promotion de l'image de l'Algérie à l'intérieur comme à l'extérieur, sont nécessaires. Il est question de facilitations en matière d'adoption des tarifs saisonniers : hôtel, vols intérieurs et extérieurs, facilitation d'octroi des visas pour les touristes étrangers, encouragement du tourisme saharien, religieux, tourisme balnéaire et de montagne. L'Algérie dispose d'un potentiel important en la matière, mais reste inexploité pour des raisons inconnues.

Le tourisme, une action citoyenne

Outre la volonté politique qui reste insuffisante, les citoyens sont également appelés à s'impliquer davantage pour la mise en marche de cette locomotive dont l'économie algérienne a tant besoin. De ce fait, on ne peut évoquer cette action sans citer au passage cet bel exemple à généraliser sur le territoire national : des villages de Kabylie mettent en avant la beauté de leur région en organisant chaque année des concours du village le plus propre. Une manière d'entretenir l'environnement et de créer cet esprit de compétitivité entre les villages ce qui ne fera qu'accroître leur attractivité.

Enfin, le développement de ce secteur reste prisonnier d'une volonté politique réelle. Le pays recèle un énorme potentiel qui peut faire de lui l'une des destinations des plus prisées au monde. Une manière de diversifier ces ressources financières pour répondre aux besoins de développement de la population. Attacher le destin d'un pays à un baril de pétrole ne pourrait que faire perdurer la crise financière qui le secoue depuis bien des années■

A. Bourim

Des réductions allant jusqu'à 30%

L'emblématique Sheraton Club des pins dévoile son programme estival

Pour passer des vacances en toute quiétude et au meilleur prix, l'hôtel Sheraton Club des pins, qui fait partie de Marriott International, a pensé soigneusement à chaque détail pour faire plaisir à ses hôtes.

Une restauration variée et des formules exceptionnelles au profit des familles pour permettre aux vacanciers de passer les meilleures vacances sont autant d'offres inédites.

Aussi, des remises spéciales sont appliquées et ce, du 4 juillet au 11 septembre 2021. À cet effet, les membres de Marriott Bonvoy pourront bénéficier de 20% de réduction et d'un petit déjeuner gratuit et les non-membres de 15%, pouvant aller jusqu'à 30% pour les séjours de 7 nuits ou plus■

Saison estivale 2021

Comment concilier protocole sanitaire et envie de vacances ?

Propulsion. Le 1er juillet 2021, commençait en Algérie la saison estivale 2021 officiellement. Des cérémonies d'inauguration ont eu lieu un peu partout dans les wilayas côtières, à l'image de Tipasa, Oran ou encore Mostaganem. Au menu des festivités, plages, villégiatures et autres circuits touristiques ont été mis en avant pour tenter de booster un secteur qui agonise sous le poids des réalités du terrain, avec à leur tête un effet dissuasif implacable entretenu par la pandémie Covid-19.

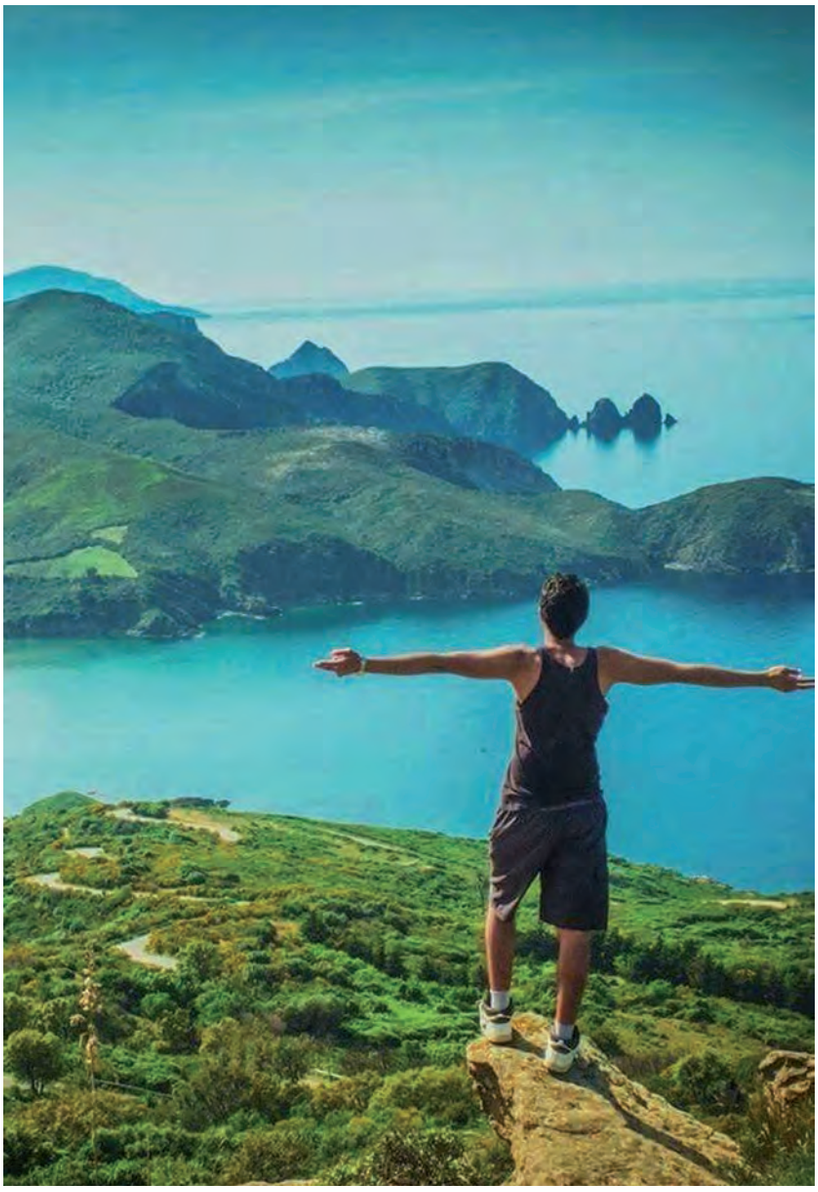

Le 8 juillet, Yacine Hammadi prenait ses fonctions à la tête du ministère du Tourisme au nouveau gouvernement d'Aymen Benabderrahmane, succédant à Mohamed Boughazi, chargé d'expédier les affaires courantes pendant un court laps de temps.

Au vu des dommages engendrés depuis pratiquement deux années par la pandémie Covid-19, la taille des défis qui attendent le jeune ministre est immense, à commencer par la réussite, ô combien relative sinon symbolique, de la nouvelle saison estivale, à la suite d'une année blanche traversée par les professionnels du secteur en 2020. Mais d'un point de vue sanitaire, la donne s'annonce difficile, car depuis quelques semaines, nous assistons à l'émergence d'une 3e vague de la pandémie, et le spectre des mesures barrières refait surface, avec comme point d'orgue la peur d'une fermeture précoce des plages, des lieux de vacances et autres hôtels, restaurants et terrasses, avec tout ce que cela implique comme manque à gagner pour l'activité touristique. Pourtant, les autorités veulent y croire !

Des moyens logistiques et humains ont été annoncés pour faire en sorte que l'été soit clément en réalisations pour les opérateurs, à défaut de l'être en températures.

Le 17 juin dernier, un mémorandum d'entente a été signé entre l'Office national du tourisme (ONT), l'Office national algérien du tourisme (Onat) et le groupe Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) pour l'unification de leurs efforts et le renforcement de leur complémentarité en vue d'une saison estivale 2021 réussie.

Le ministre sortant, Mohamed Boughazi, avait, en marge de cet événement, exhorté les directeurs du tourisme au niveau de 14 wilayas côtières *« de redoubler d'efforts en vue de l'amélioration de la performance en cette saison, vu les atouts touristiques disponibles au niveau national »*, mettant l'accent sur l'importance de réunir toutes les conditions en faveur des familles algériennes dans le but de leur permettre de passer d'agréables vacances. Il a, par ailleurs, évoqué la diversification des offres touristiques proposées pour cette saison estivale et le renforcement du rôle des agences de tourisme. D'aucuns diront que ce discours est, somme toute, assez déconnecté de la réalité, compte tenu de la situation économique et financière catastrophique des voyagistes depuis le printemps 2020.

A ce titre, 45 établissements viendront renforcer le parc hôtelier des wilayas côtières, contribuant à la création de 1.819 emplois directs, alors que 75 expositions d'artisanat seront organisées avec la participation de 2.688 artisans et 143 associations. Mais dans un autre contexte, le ministre a insisté sur la nécessité de respecter scrupuleusement le protocole sanitaire.

« La nouvelle dynamique que connaît le secteur du tourisme doit s'accompagner du strict respect du protocole sanitaire », avait-il argumenté lors de la phase de préparation de la saison estivale 2021.

La wilaya d'Oran pour donner le la

Forte de son potentiel touristique incontestablement riche et varié, la capitale de l'Ouest algérien veut capter davantage de visiteurs lors de cet été. Pour atteindre cet objectif et en guise de *« jauge »* du niveau de préparation logistique relative à l'organisation des prochains Jeux méditerranéens prévus l'été 2022, la Direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial de la wilaya d'Oran a mis les petits plats dans les grands.

En effet, des supports promotionnels regroupant toutes les données touristiques relatives aux établissements hôteliers : restaurants, agences de voyage et de tourisme, plages, sites et monuments historiques, vestiges à caractère touristique et cultuel, forêts et autres établissements de loisirs et de détente, ont été prévus pour la saison estivale 2021. Par ailleurs, la wilaya a autorisé pas moins de 33 plages à la baignade, soit 22 plages de plus que dans toute la capitale (11 plages) et 9 de plus par rapport à Tipasa (24). En outre, il a été procédé à l'inspection de 57 établissements hôteliers de différentes catégories d'étoiles pour s'enquérir, notamment, de l'application du protocole sanitaire de prévention contre la Covid-19.

Tipasa bénéficie de rallonges budgétaires pour la réhabilitation des plages

Autre wilaya, même contexte... A chaque été, la wilaya de Tipasa voit déferler des centaines de milliers d'estivants et de familles sur ses belles plages de sable fin d'or et de sable noir, du Chenoua à Damous, en passant par l'ancienne Césarée, Cherchell. Pour assurer un bon séjour aux visiteurs qui s'y bousculent deux mois durant, une enveloppe de 20 millions de dinars a été dégagée pour la réalisation des postes de secours, des points d'eau et des sanitaires dans les plages et surtout les accès aux plages.

D'autre part, un budget de 300.000 dinars a été octroyé à chaque commune pour mener des travaux urgents dans certaines plages. Une somme bien loin de refléter les besoins réels en capitaux proposés qui s'imposent dans ces localités, compte tenu de l'état de délabrement avancé de certaines plages tout au long de l'année. Enfin, concernant la salubrité des plages, les communes vont bénéficier de pulvérisateurs pour combattre les moustiques et un camion hydrocureur sera mis à la disposition des communes de toute la wilaya selon les besoins■

B. K.

Dr Narimane Benabderrahmane, professeur-chercheur au Cread :

« Le secteur du tourisme en Algérie traverse une situation inédite »

Le secteur du tourisme en Algérie a été touché de plein fouet par la pandémie de Covid-19. Les professionnels du secteur n'ont pas cessé de tirer la sonnette d'alarme, avec à la clé, une série de propositions pour sauver le secteur. Pour sa part, le Dr Narimane Benabderrahmane, professeur-chercheur / Maître de recherche au sein du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread), a réalisé une étude sur l'impact de la pandémie de coronavirus sur le secteur du tourisme en Algérie, en faisant ressortir les faits marquants de son travail qui ont conduit à trois scénarios possibles en fonction de l'évolution de la pandémie.

L'ACTUEL : Tout d'abord, voulez-vous vous présenter à nos chers lecteurs ?

Narimane Benabderrahmane : Très brièvement, le Dr Narimane Benabderrahmane est professeur-chercheur / Maître de recherche au Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread). Aussi, dans ma vie professionnelle, je me suis intéressée particulièrement à la recherche dans le secteur du tourisme en Algérie.

Selon nos informations, votre domaine d'études concernant votre activité professionnelle est beaucoup plus spécialisé dans le secteur du tourisme ; pourquoi avoir opté pour cette orientation dans le cadre de vos recherches et quels sont les principaux thèmes que vous avez traités durant ces dernières années ?

Mon intérêt pour la recherche dans le domaine du tourisme est tout d'abord dicté par un désir personnel de recherche dans ce domaine et singulièrement encore plus pour le chapitre relatif au tourisme saharien, notamment concernant les somptueuses et célèbres territoires de l'Ahaggar et du Tassili, d'où je suis originaire, d'ailleurs. Qui plus est, ces deux contrées se distinguent des autres sites touristiques du Sahara algérien grâce à leur potentiel naturel et leur patrimoine historique et culturel, d'où une destination privilégiée pour les touristes du monde entier et ce, depuis l'Antiquité. Parmi les études que j'ai réalisées ces dernières années figurent : marketing relationnel dans les institutions / entreprises touristiques : étude d'échantillon d'agences de tourisme et de voyages pour la région du Tassili ; une étude sur les déterminants de la demande étrangère de services touristiques en Algérie, le cas de la région de l'Ahaggar 1999/2012 ; une étude sur l'évaluation du projet de développement touristique de la SDAT (2007-2018), une étude sur *« l'évaluation du schéma directeur d'aménagement touristique SDAT »* (2008-2018) ; une étude sur *« l'impact de la pandémie de coronavirus sur le secteur du tourisme en Algérie »* et une étude sur les *« start-up dans le secteur du tourisme en Algérie »*.

Le Cread a organisé récemment une journée d'étude sur l'impact socio-économique de la pandémie de la Covid-19 en Algérie : regards croisés des chercheurs du Cread ; en quelques mots, quel est l'objectif de cette importante rencontre technique et scientifique ?

En effet, le Cread a organisé en juin 2021 une journée d'étude sur l'impact socio-économique de la pandémie Covid-19 en Algérie : Regards croisés pour les chercheurs du Cread. Ainsi, nous sommes tous concernés, directement ou indirectement, par les évolutions et les conséquences sociales et économiques de l'impact de la Covid-19. A l'instar du reste du monde, l'Algérie a également été touchée par le ralentissement de l'économie nationale et mondiale à cause de cette pandémie. Dans ce sens, les chercheurs du Cread ont pu constater d'importants bouleversements socio-économiques dans différents

domaines d'activités. Cependant, dans cette dynamique scientifique du Cread, les chercheurs du Centre ont conduit de nombreuses études qui ont porté sur les dimensions socio-économiques en relation avec les comportements et attitudes des citoyens ainsi qu'en tant qu'acteurs du champ économique et social. Les résultats de ces 9 travaux ont été dévoilés en trois sessions : la première session a concerné le thème de *« l'impact de la pandémie sur les citoyens »*, la seconde a traité *« l'impact de la pandémie et l'adaptation des secteurs sociaux »* et la 3e session : *« la propagation de la Covid-19 : attentes et tendances »*.

Maintenant, Dr Benabderrahmane, nous voudrions revenir sur le sujet de votre communication que vous avez présenté lors de la dernière journée d'études sur l'impact socio-économique de la pandémie de la Covid-19 en Algérie : le secteur du tourisme, tendances post-Covid-19. Aussi, on souhaite prendre connaissance du résumé de votre intervention, notamment les différentes étapes de la conduite de votre étude...

Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la troisième session relative à la propagation de la Covid-19 : attentes et tendances qui a été prise en charge par une recherche d'équipe. Le sujet de la communication était intitulé : *« L'impact de la pandémie de coronavirus Covid-19 sur le secteur du tourisme en Algérie »*. Le travail en question vise à étudier l'impact de la pandémie de coronavirus sur le secteur touristique en Algérie en étudiant l'impact de la pandémie sur les établissements touristiques tels que les hôtels, les agences de tourisme et de voyages et les restaurants. Nous avons abordé les aspects liés aux conséquences économiques de la pandémie de corona sur le tourisme international ainsi que l'étude de l'impact de la pandémie de coronavirus sur les institutions touristiques (stratégie de numérisation et utilisation des technologies modernes), complété par une autre étude. Celle-ci a trait à la carte des risques entourant les établissements touristiques en Algérie et la Covid-19 : *« Profil des risques des opérateurs touristiques en Algérie »*.

Selon votre expérience, l'impact socio-économique sur le secteur touristique en général à cause de la pandémie de la Covid-19 est-il mesurable en termes de pertes financières ? Si oui, il se chiffre à combien ?

Comme dans tous les pays du monde, l'impact de la pandémie de coronavirus a eu un impact significatif sur le secteur du tourisme dans notre pays, alors que l'étude qui a été réalisée sur le terrain a montré un important choc subi par l'activité des institutions touristiques, car les résultats ont démontré un degré critique élevé par rapport aux risques économiques et financiers mais aussi à l'environnement, (emplois indirects), (conditions de travail des entreprises touristiques). Cela étant, les travaux de recherche ont donné les résultats qui conduisent à trois scénarios possibles, A, B et C, selon les circonstances actuelles d'une ouverture partielle des frontières.

Premièrement : la reprise des déplacements internes et externes, la réduction des procédures de quarantaine, la réouverture des restaurants et la reprise des visites touristiques et autres activités des agences de tourisme, hôtels, programmes de week-ends et vacances d'été. Le deuxième scénario est le plus approprié, mais le risque de propagation du virus est encore élevé, notamment avec la propagation des souches britannique et nigériane et plus récemment du Delta dans le pays, ce qui rend un troisième scénario très probable avec l'évolution de la situation sanitaire.

Comment peut-on exploiter les résultats de votre étude, autrement dit, quelles sont les recommandations que vous préconisez pour une bonne relance post-Covid-19 ?

Etant donné que le risque de propagation du virus est encore élevé et qu'un retour à l'obligation stricte des mesures de quarantaine n'est pas exclu afin de réduire plus ou moins les effets de l'impact même partiellement, les institutions touristiques doivent adopter le concept de gestion des risques et de vigilance stratégique en plus de la mise en œuvre d'une politique adéquate avec l'utilisation des technologies modernes, notamment celles liées au télétravail et à la formation du personnel dans cette méthode de travail.

L'étude en question a été réalisée durant le premier semestre de 2020 sous la responsabilité du Cread ; peut-on s'attendre prochainement à une actualisation des données à la faveur de l'évolution de la situation de la pandémie ?

Oui. Il s'agit de résultats préliminaires, car l'étude sera suivie par d'autres investigations pour inclure un échantillon plus large d'institutions, ainsi que l'étude de l'impact de la pandémie sur l'évolution de la situation épidémiologique car le secteur touristique en Algérie traverse une situation inédite.

Enfin, quel est le thème de votre prochain travail d'études et de recherches ?

Parmi les études que nous menons actuellement figure également une étude sur les établissements touristiques du secteur en Algérie, les start-up dans le secteur du tourisme en Algérie, où les entreprises touristiques émergentes sont considérées comme des institutions de grande valeur pour la redynamisation du secteur touristique dans notre pays■

Entretien réalisé par
Ahmed Abdessemed

Saison estivale

Quels choix de vacances et où partir ?

Compliqué. Les agences de voyages ont tenté de s'adapter à la conjoncture en concoctant des programmes et des offres assez variés, dont on peut citer des voyages organisés vers des régions touristiques comme Béjaïa, Oran, Skikda et bien d'autres destinations captivantes.

Alors que la saison estivale s'est ouverte en Algérie, des questions surgissent sur les destinations qui peuvent garantir des vacances paisibles. Depuis deux ans maintenant, l'on est contraint de vivre avec la pandémie de coronavirus. Une habitude qui commence à s'imposer dans le quotidien à laquelle une adaptation est nécessaire.

Les vacances en dehors du pays paraissent plus compliquées que d'habitude. Les destinations traditionnelles, à l'exemple de la Tunisie ou certains pays européens, restent inaccessibles pour de multiples raisons. Pour le cas de la Tunisie, la fermeture des frontières terrestres reste le principal obstacle pour des milliers d'Algériens. Quant aux destinations européennes, en plus du visa, les procédures sanitaires ne sont pas entièrement claires et précises.

Des offres diversifiées et alléchantes

Ce qui reste, par ricochet, pour un séjour agréable durant les trois mois de la saison estivale, ce sont des vacances en bord de mer ou en montagne. C'est, semble-t-il, la seule solution qui pourrait satisfaire les plus exigeants. Plusieurs régions du pays présentent un cadre idyllique pour des séjours adaptés à toutes les bourses.

Les agences de voyages ont tenté de s'adapter à la conjoncture en concoctant des programmes et des offres assez variés, dont on peut citer des voyages organisés vers des régions touristiques comme Béjaïa, Oran, Skikda et bien d'autres destinations captivantes. Les offres proposées aux clients sont assez étoffées. Elles comprennent des nuits d'hôtel, des circuits adaptés et des activités ludiques. Il est également possible de choisir des offres d'un week-end d'évasion ou un circuit d'une journée pour visiter des sites et des monuments touristiques.

L'obstacle des prix

Bien que les opportunités qui se présentent en cette période soient uniques pour les hôteliers et les professionnels du tourisme, il convient de souligner la cherté des prix. Les vacanciers ne cachent pas leur surprise de constater que certains établissements touristiques ont procédé à des augmentations de prix sans qu'il y ait en parallèle une amélioration qualitative des services et des prestations. Et pourtant. Durant cette conjoncture particulière, les observateurs affirment que c'est l'occasion ou jamais pour le tourisme domestique de saisir l'opportunité.

Ils peuvent à travers des promotions et des annonces alléchantes capter ce potentiel touristique incroyable. Mais en attendant, les Algériens devraient trouver une destination pour quelques jours de relaxation et de farniente■

S. B.

SUIVEZ LE FIL DE L'ACTUALITÉ

www.actuel-dz.com

Taxation des multinationales

Accord historique pour instaurer un impôt mondial d'au moins 15%

Equité. Finalement, les grands argentiers du G20 sont parvenus à remettre les pendules à l'heure avant d'approuver, le 10 juillet en cours, un accord *« historique sur une architecture fiscale internationale plus stable et plus équitable »* qui instaure un impôt mondial d'*« au moins 15% »* sur les bénéfices des multinationales.

Auparavant, Washington avait initialement proposé un taux à 21%, soutenu par la France, l'Allemagne et le Parlement européen. C'est une grande victoire pour la communauté financière mondiale. Néanmoins, les ministres des Finances ont adressé un appel aux pays récalcitrants, la déclaration ayant été signée, désormais, par 132 des 139 membres du groupe de travail de l'OCDE qui réunit pays avancés et émergents.

« Nous invitons tous les membres » de ce groupe dit *« cadre inclusif »* OCDE-G20 qui *« n'ont pas encore adhéré à l'accord international à le faire »*, ont indiqué les ministres. De son côté, le ministre italien de l'Economie, Daniele Franco, dont le pays préside le G20, a salué, devant la presse, un *« accord très important, que nombre de collègues ont qualifié d'historique »*. En donnant son *« feu vert aux éléments clés des deux piliers de la réforme »*, le G20 *« contribue à stabiliser le système fiscal international pour les prochaines années »* et à arrêter *« la course à la baisse »* pour les taux d'imposition.

Les deux piliers de l'accord

Selon les commentaires de la presse spécialisée qui a couvert cet important événement, les grands argentiers ont également appelé le groupe de l'OCDE à *« traiter rapidement les questions restantes »* et à présenter *« un plan détaillé pour la mise en œuvre des deux piliers »* de l'accord d'ici la prochaine réunion du G20 en octobre prochain afin de fixer un taux d'imposition minimum et déterminer comment les profits seront alloués entre les pays. S'agissant du pilier 1 de l'accord, celui-ci consiste à réaffecter une part de l'impôt sur les bénéfices payés par les multinationales aux pays dits *« de marché »*, c'est-à-dire ceux où elles réalisent leurs activités.

L'impôt ne sera, donc, plus dû uniquement là où leurs sièges sociaux sont installés. Son objectif : éviter

que les multinationales et surtout les Gafa (acronyme désignant les géants Google, Amazon, Facebook et Apple), qui ont largement profité de la pandémie de Covid-19 et des confinements, paient des impôts dérisoires au regard de leurs revenus. Concernant le pilier 2, il correspond à l'instauration d'un taux d'impôt effectif minimum *« d'au moins 15% »* sur les bénéfices des multinationales.

Un Etat pourra taxer les profits étrangers d'une de ses entreprises nationales qui aurait été imposée à l'étranger à un taux inférieur à ce taux minimum afin de compenser l'écart.

Un retournement historique après des années de faible taxation

Le 2 juillet dernier, ce nouveau système de taxation avait déjà été approuvé par quelque 130 pays de l'OCDE. Son adoption par le G20 ouvre la voie à un big bang fiscal qui devrait voir le jour en 2023. Cet accord *« marque un renversement après des années de politiques économiques qui privilégiaient une faible taxation comme moyen pour les pays d'attirer les investissements et de stimuler la croissance »*, remarque le *New York Times*. *« A l'inverse, les pays s'unissent aujourd'hui autour de l'idée qu'ils doivent financer les infrastructures, les biens publics et se préparer aux futures pandémies avec plus de puissance de feu fiscale à leur disposition, ce qui les incite à une chasse mondiale aux revenus. »*

« Les membres du G20 ont rarement été en mesure d'accepter des changements aussi ambitieux au cours de la dernière décennie marquée par des différends sur le commerce, l'investissement et l'emploi, bien qu'ils soient parvenus à travailler ensemble pour compenser l'impact économique de la pandémie de Covid-19 », note le *Wall Street Journal*. *« L'accord fiscal, négocié plus tôt ce mois-ci par 130 pays, fait naître l'espoir que les grandes économies puissent trouver des approches communes pour s'attaquer à d'autres problèmes mondiaux, tels que le changement climatique et/ou les échanges commerciaux. »*

Des pays récalcitrants

Principalement en Europe, plusieurs pays, à l'image de l'Irlande ou de la Hongrie, sont opposés à une réforme de la taxation. Dublin pratique depuis 2003 un taux de 12,5%, très faible par rapport aux autres pays européens, ce qui lui a permis d'accueillir le siège européen de plusieurs géants de la technologie comme Apple ou Google.

« L'Irlande redoute que l'accord sur la taxation ne détruise son modèle économique », explique le *Daily Telegraph*. *« L'opposition de Dublin va approfondir la rupture avec le président américain Biden à l'origine de la réforme, bien que celui-ci ait cherché à mettre en avant son héritage irlandais ancestral lors de sa campagne électorale »*, remarque le quotidien britannique■

R. A.

Samia Khedim

L'envie d'améliorer le quotidien des gens

C'est une jeune femme de 31 ans pour qui la vie s'est déroulée en grande partie dans les cabinets médicaux et les hôpitaux. Elle, c'est Samia Khedim, fondatrice du Doctolib algérien.

Ingénieure informatique avec un master en management décroché à Telecom Paris Tech, dans le 13e Arrondissement, Samia Khedim aurait pu faire carrière comme consultante. Mais elle en a eu assez de *« réfléchir à des process pour les entreprises »*. Elle a eu envie *« d'améliorer le quotidien des gens »*.

En France, où elle a été soignée partiellement, elle découvre Doctolib, le service en ligne de prise et gestion des rendez-vous médicaux. De retour dans son pays en 2016, elle lance une version locale, RDVToubib.

La plateforme emploie aujourd'hui 10 personnes et gère une centaine de médecins algérois. L'objectif est de se déployer très vite dans les villes d'Oran, Constantine, Tizi-Ouzou, Tlemcen et Béjaïa pour toucher *« 70% de la population algérienne »* et de mettre en place un système de digitalisation du dossier médical et du parcours de soins des patients.

Fille d'universitaires installée à Zéralda, dans la banlieue ouest d'Alger, Samia Khedim a été sacrée start-upper de l'année (un concours organisé par Total) et Prix du projet innovant, décerné par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes en 2016. La patronne de RDVToubib dit qu'elle fait partie de *« cette nouvelle génération de femmes algériennes qui se lancent dans le digital. Mais que cela reste difficile d'être une chef d'entreprise dans son pays »*■

F. A.

CASH
ASSURANCES

VOTRE **ASSURANCE 100 % EN LIGNE** ET EN TOUTE **SÉCURITÉ**

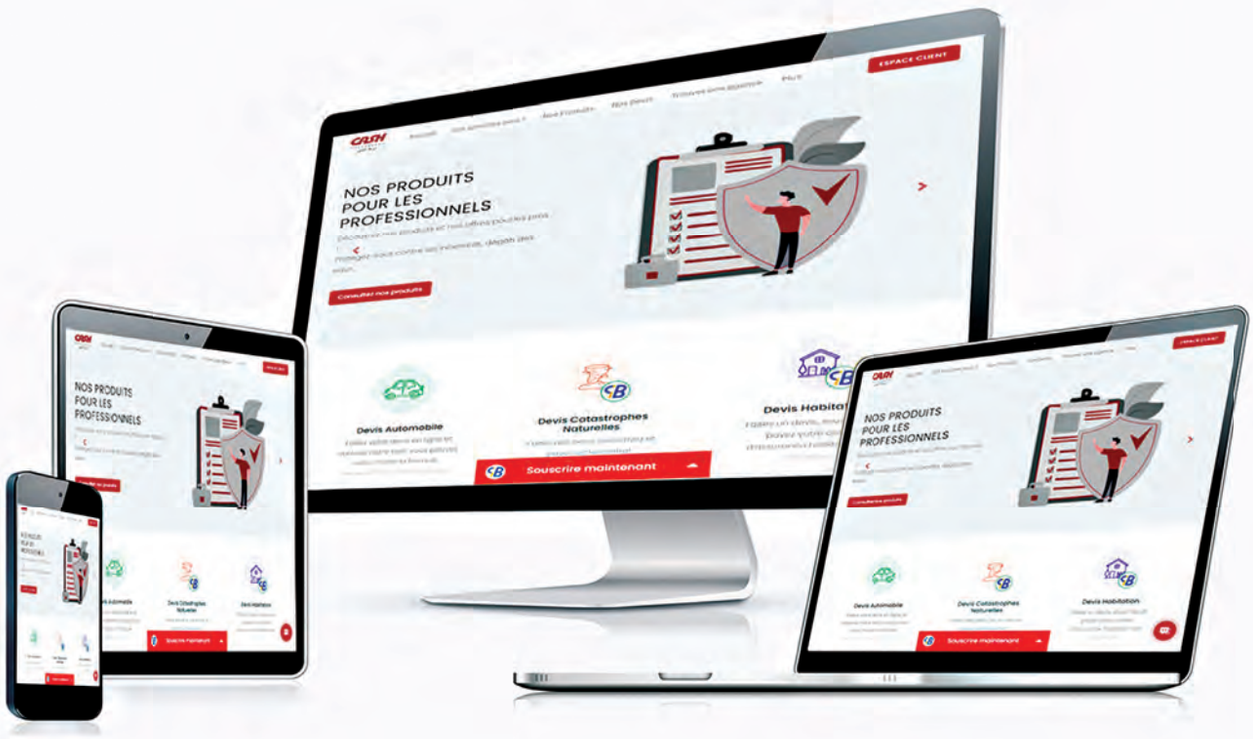

CASH Assurances s'engage
à protéger ce que vous aimez

www.cash-assurances.dz

L'ACTUEL 224 / Juillet/Août 2021 - Anep n° 2116012366

www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis